



# Écologie

# Justice sociale

# et Démocratie



**NOTRE PROGRAMME**

**COMPLET POUR POITIERS**



Ils nous soutiennent :



**À NOUS LA  
DÉMOCRATIE !**

**GÉNÉRATION.S**  
le mouvement



**nouvelle  
DONNE**







## Edito



C'est avec une grande fierté que je vous présente le programme de Poitiers Collectif pour la ville de Poitiers et le territoire de Grand Poitiers. Un projet façonné pendant plus d'un an par des groupes d'habitantes et d'habitants, qui se sont rassemblés pour construire ensemble une vision pour leur quotidien, leur avenir, celui de leurs enfants et petits-enfants. Un projet à la hauteur des enjeux écologiques, sociaux, et démocratiques pour notre ville, qui nous emmène vers 2026 et au-delà.



A lire intégralement, ou à picorer selon ses centres d'intérêt : ce programme, c'est le vôtre, à chaque poitevin, chaque poitevine, de se l'approprier... et de le compléter : nous restons à l'écoute, car c'est avec des échanges quotidiens que se construit l'avenir d'une ville.



Bonne lecture !



**Léonore Moncond'huy,**  
Tête de liste

# SOMMAIRE

RÉPONDRE AUX DÉFIS	7
ENGAGÉS POUR LE CLIMAT, LA JUSTICE SOCIALE, LA DÉMOCRATIE	8
PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES	10
MIEUX CONNAÎTRE LES RESSOURCES VITALES DU TERRITOIRE POUR AMÉLIORER SON AUTONOMIE	10
MOINS CONSOMMER, POUR MIEUX VIVRE	10
PRÉSERVER LA QUALITÉ DES RESSOURCES NATURELLES	11
SOUTENIR UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE LOCALE ACCESSIBLE À TOUTES ET A TOUS	13
FAVORISER L'INSTALLATION DE PRODUCTEURS SUR LE TERRITOIRE	13
ENCOURAGER LA PRODUCTION ALIMENTAIRE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE	14
FAIRE DE L'ALIMENTATION UN LEVIER POUR ENCOURAGER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES	14
RENFORCER LES LIENS VILLE-CAMPAGNE	14
SOUTENIR L'ÉVOLUTION RESPONSABLE DES PRATIQUES ALIMENTAIRES	14
METTRE L'URBANISME AU SERVICE DE NOS PRIORITÉS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES	15
PROTÉGER LES TERRES NON-ARTIFICIALISÉES DE GRAND POITIERS	15
INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS L'URBANISME	16
ENGAGER LA COLLECTIVITÉ ET LES HABITANTS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ, PUIS ÉNERGIES RENOUVELABLES.	16
SE RÉAPPROPRIER LES ESPACES PUBLICS	19
IMPULSER UNE POLITIQUE CULTURELLE OUVERTE SUR LA VIE DE LA CITÉ DANS LE RESPECT DES DROITS CULTURELS DES HABITANTS	19
POUR UN ESPACE PUBLIC RESPONSABLE ET SÉCURISANT	20
ENGAGER UNE TRANSITION GLOBALE VERS DES MOBILITÉS DOUCES ET COLLECTIVES	23
MIEUX ADAPTER LES TRANSPORTS COLLECTIFS AUX BESOINS DES POITEVINS	23
GARANTIR L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE	24
RÉDUIRE LES TRANSPORTS POLLUANTS, DÉVELOPPER LES MOBILITÉS RESPONSABLES	24
QUELLE POLITIQUE CYCLISTE ?	26

<b>RENFORCER LES SOLIDARITÉS</b>	<b>27</b>
<b>UNE PRIORITÉ : MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES SERVICES PUBLICS ADAPTÉS AUX USAGES DES HABITANTS.</b>	<b>27</b>
<b>FONDER LA SOLIDARITÉ SUR LE PARTENARIAT AVEC LES MAISONS DE QUARTIER</b>	<b>28</b>
<b>POUR UNE VILLE ACCUEILLANTE POUR L'AUTRE</b>	<b>28</b>
<b>POUR UNE VILLE ATTENTIVE À TOUTES LES GÉNÉRATIONS</b>	<b>29</b>
<b>POUR UNE VILLE SÉCURISANTE ET PROTECTRICE POUR LES PLUS FRAGILES</b>	<b>29</b>
<b>POUR UNE VILLE ENGAGÉE POUR LES DROITS DES LGBTQI+</b>	<b>29</b>
<b>POUR UNE VILLE ENGAGÉE POUR LES FEMMES, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !</b>	<b>30</b>
<b>L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ RÉAFFIRMÉE</b>	<b>31</b>
<b>MIEUX VALORISER LES RICHESSES DU TERRITOIRE DE POITIERS PAR LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS, AU NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL</b>	<b>32</b>
<b>POUR UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE FORMANT LES CITOYENS DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE</b>	<b>33</b>
<b>POUR UNE UNIVERSITÉ AU CŒUR DE LA VILLE</b>	<b>33</b>
<b>POUR UN DROIT AUX VACANCES ET AUX LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS</b>	<b>34</b>
<b>NOTRE POLITIQUE POUR UN SPORT PLUS ÉGALITAIRE</b>	<b>35</b>
<b>ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT LOCAL POUR ET PAR LES POITEVINS</b>	<b>36</b>
<b>POITIERS, UNE VILLE CAPITALE : MIEUX VALORISER LES RICHESSES DU TERRITOIRE</b>	<b>36</b>
<b>POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE DYNAMIQUE ET COOPÉRATIVE</b>	<b>38</b>
<b>FACILITER LA VIE DES COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ</b>	<b>40</b>
<b>REVITALISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA DÉMOCRATIE LOCALE</b>	<b>43</b>
<b>POUR UNE DÉMOCRATIE MUNICIPALE ACCESSIBLE À TOUS ET CITOYENNE !</b>	<b>43</b>
<b>POUR UNE ORGANISATION MUNICIPALE RÉINVENTÉE ET EXEMPLAIRE</b>	<b>45</b>
<b>VERS UNE ADMINISTRATION NUMÉRIQUE RESPONSABLE</b>	<b>47</b>
<b>POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE</b>	<b>49</b>
<b>ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES</b>	<b>49</b>
<b>OFFRIR UN DROIT À LA NATURE, AU QUOTIDIEN ET TOUT AU LONG DE LA VIE</b>	<b>51</b>
<b>METTRE L'ÉDUCATION NATURE AU CŒUR DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE</b>	<b>51</b>
<b>REDONNER À LA NATURE SA PLACE DANS LES ESPACES ET TEMPS DE VIE DES POITEVINS</b>	<b>53</b>
<b>ACCROÎTRE LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE</b>	<b>53</b>



## RÉPONDRE AUX DÉFIS

L'urgence climatique, sociale et démocratique est là, et menace le futur des jeunes générations. Les élections municipales de 2020 sont une formidable opportunité pour reprendre la main sur notre avenir.

Animés par un sens commun des responsabilités, nous, habitantes et habitants de Poitiers, avons uni nos forces au sein de Poitiers Collectif, pour proposer un projet citoyen inédit à l'échelle de notre ville.

Nous voulons  
une ville engagée  
et résistante face  
au changement  
climatique.

Nous voulons  
une ville solidaire  
assurant la dignité  
de tous.

Nous voulons  
une ville  
démocratique, qui  
redonne confiance  
en la politique.

**Retrouvons la fierté d'une ville capitale,**  
construisons notre avenir à partir de la richesse  
de tous ses quartiers, de tous ses acteurs  
et de tous ses habitants.

**Mettons en place les solutions efficaces  
et porteuses d'espoir pour notre ville.**



# ENGAGÉS POUR

## LE CLIMAT

La situation climatique devient chaque jour plus menaçante : nous devons agir. Notre responsabilité : engager vraiment Poitiers dans la transition écologique.

Nos engagements seront à la hauteur des enjeux. Montrer l'exemple, avec un patrimoine municipal à énergie positive. Retrouver l'autonomie alimentaire de Grand Poitiers, pour que chaque habitant ait droit à une nourriture saine et locale. Développer des transports collectifs plus fréquents et plus fiables, y-compris pendant les vacances scolaires et la nuit. Dynamiser l'économie en la mettant au service de la transition écologique, et de la création d'emplois durables.

Nous adapterons notre ville aux changements climatiques à venir, pour que Poitiers reste une ville où il fait bon vivre. Nous mettrons plus de nature en ville, pour créer des îlots de fraîcheur et préserver la biodiversité. Nous ferons de la qualité de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons une priorité.

## LA JUSTICE SOCIALE

Les inégalités gagnent du terrain dans la société, et les crises sociales se multiplient et s'aggravent. Désormais, étudier, travailler ou profiter de sa retraite ne garantit plus un niveau de vie décent. Dans ce contexte de crise sociale, les liens sociaux sont, eux aussi, fragilisés.

Nous voulons faire de Poitiers une ville de résistance humaniste, où la préservation des liens sociaux est une priorité. Nos politiques seront guidées par un impératif de solidarité, et de justice sociale.

Nous garantirons le soutien aux maisons de quartiers et aux associations qui font vivre la solidarité au quotidien. Nous offrirons des solutions aux personnes les plus précaires : femmes isolées, personnes âgées, notamment par une mobilité mieux adaptée.

Nous préserverons les services publics dans la ville, et nous les rendrons plus accessibles.

## LA DÉMOCRATIE

Les citoyens n'ont plus confiance dans le système politique actuel. Nos priorités : donner une place aux habitants dans la vie démocratique locale, construire une confiance nouvelle avec les élus, et inventer un fonctionnement plus coopératif.

Nous montrons l'exemple : depuis plus de deux ans, Poitiers Collectif fonctionne de manière ouverte, démocratique, transparente. Ce que nous faisons pendant la campagne, nous l'appliquons pendant notre mandat.

Nous donnerons les moyens aux habitants de participer aux décisions publiques, grâce à une assemblée citoyenne et au référendum d'initiative citoyenne à l'échelle de Poitiers. Nous ouvrirons plus de lieux dédiés à la vie citoyenne, associative, et démocratique. La Maire de Poitiers ne sera pas la Présidente de Grand Poitiers, pour un meilleur partage des responsabilités.

## PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Les ressources naturelles se raréfient, et la France, comme de nombreux autres pays, a une empreinte écologique supérieure à la bio-capacité de son territoire. C'est-à-dire que notre pays consomme plus de ressources naturelles qu'il ne peut en produire. Pour faire face au déficit, il doit importer des ressources de l'extérieur... ou bien attaquer son « capital » naturel. Chaque année, ce déficit est plus important et une date donne une idée du moment où nous entrons « dans le rouge » : en 2019, nous avons consommé toutes les ressources que peut produire la nature le 14 mai !

A Poitiers et Grand Poitiers, ce qui est très préoccupant, c'est surtout la **raréfaction de la ressource en eau**, dans un contexte de changement climatique généralisé. Avec la réduction de la ressource en eau, sa qualité se dégrade aussi, et la concurrence entre les différents usages se multiplie. Les rivières sont envahies de déchets plastiques qui, du Clain par la Vienne et la Loire, rejoignent l'océan Atlantique.

Nous n'échappons pas non plus à l'érosion de la biodiversité : moins d'hirondelles, moins de moineaux, moins d'insectes pollinisateurs... plus de plastique, de mégots et de canettes dans la nature. Notre mode de vie doit être **plus économe en ressources naturelles** et **ne plus produire autant de déchets** (nous produisons plus de 500 kg de déchets par habitant et par an !).

Il y a urgence à agir, de manière forte, en y associant les habitants, les entreprises, les enfants, les familles, les étudiants et avec les associations. La qualité de vie à Poitiers et Grand Poitiers dépend fortement des ressources naturelles, surtout dans un contexte où le changement climatique nous menace.

### **Moins consommer, pour consommer mieux, et de manière plus juste : c'est notre projet !**

Notre approche sera globale : économiser l'eau et garantir sa qualité dans les rivières et les nappes phréatiques comme au robinet, et réduire drastiquement l'usage du plastique, avec la contribution de tous les foyers, commerçants et artisans. Dans le même temps, **valoriser et soutenir ceux qui consomment de manière responsable** : en modulant le tarif de l'eau selon la consommation de chaque foyer (les premiers mètres cube d'eau sont vitaux : rendons-les gratuits !), et avec une taxe incitative sur les ordures (moins je produis de déchets, moins ma taxe est élevée !).

### **MIEUX CONNAÎTRE LES RESSOURCES VITALES DU TERRITOIRE POUR AMÉLIORER SON AUTONOMIE**

#### **MOINS CONSOMMER, POUR MIEUX VIVRE**

##### ► Economiser d'urgence la ressource en eau

- 1. Réduire notre consommation d'eau** : aller vers une tarification incitative et solidaire en fonction des usages de l'eau, tout en poursuivant la modernisation du réseau pour économiser l'eau.
2. Viser l'exemplarité de la commune par un programme d'équipements en toilettes publiques écologiques (sèches, à séparation...) valorisant les matières organiques par compostage et/ou méthanisation

3. Lancer un plan d'équipement des bâtiments municipaux en « circuit vert » permettant la valorisation des eaux pluviales pour alimenter les toilettes et le lavage des véhicules municipaux
4. Assurer la gestion en régie publique de l'eau tout au long du mandat, et garantir le budget et les moyens humains affectés à cette politique.

► Réduire et revaloriser en économie circulaire nos déchets

1. **En finir avec le plastique et les emballages jetables** : Anticiper la loi, et ne passer aucun marché public pour des articles en plastique à usage unique (gobelets, couverts...) hors secteur sanitaire et social et interdire leur usage lors des événements publics.
2. Aller vers l'évolution de la taxe pour les ordures en fonction du poids et du type de déchets produits, en expérimentant la **tarification incitative** pour les habitants et les entreprises. Aller vers l'uniformisation à l'échelle de Grand Poitiers de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères).
3. **Valoriser les déchets organiques** : développer les composteurs individuels, dans les logements collectifs et dans les entreprises. Soutenir toutes les initiatives d'habitant.e.s qui souhaitent mettre en place des composteurs collectifs. Accompagner la structuration de filières de valorisation des bio-déchets.
4. **Accompagner les artisans et commerçants dans leur démarche « Zéro emballage »** en association avec leurs chambres consulaires.
5. Être une **municipalité exemplaire sur la question du tri sélectif** dans les espaces publics, notamment en installant des poubelles double-flux et des poubelles à mégots, avec un circuit de traitement spécifique.
6. **Promouvoir les textiles sanitaires réutilisables** : Tester un service d'utilisation de couches lavables collectives sur les crèches volontaires de Grand Poitiers.
7. Généraliser la **sensibilisation** dans et avec l'ensemble des espaces éducatifs (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs et maisons de quartier), et l'ensemble des intervenants éducatifs, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la nécessité de trier ses déchets, et l'importance des achats écoresponsables.

► Réduire notre consommation de foncier

Voir la priorité « urbanisme »

► Réduire nos consommations énergétiques

Voir la priorité « urbanisme »

## PRÉSERVER LA QUALITÉ DES RESSOURCES NATURELLES

► Améliorer la qualité de la ressource en eau

1. Protéger les captages d'eau potable : se saisir du classement en Zone Soumise à Contraintes Environnementales du captage de Fleury pour mener des actions proactives, puis obtenir le classement des autres zones de captage ; impliquer le plus grand nombre d'agriculteurs dans les programmes d'action existants pour limiter les pollutions diffuses (Re-sources, conversion bio, ...) ; accélérer la politique d'acquisition de terres.
2. Accélérer la politique l'achat de terres par Grand Poitiers, prioritairement sur les zones de captage, par la collectivité, via un partenariat étroit avec la SAFER ;
3. Aider à la conversion en agriculture biologique et agroécologie en assurant des débouchés, en travaillant avec les autres collectivités (Région notamment), et via un partenariat étroit avec la SAFER ;

4. Poursuivre la rénovation du réseau d'eau engagée dans le précédent mandat.

► Améliorer la qualité de l'air

1. Evaluer le niveau de pollution, et questionner le maintien de l'école de la porte de Paris, proche d'un trafic automobile intense ;
2. Sensibiliser les particuliers sur des problématiques méconnues comme l'impact sur la qualité de l'air de l'utilisation de foyers ouverts ou de combustibles bois trop humide ;
3. *Voir toutes les propositions de la priorité « Mobilité », pour réduire la place de la voiture en ville !*

Aujourd'hui, l'agriculture et l'alimentation sont devenues des sujets majeurs dans le débat public : tout le monde veut manger sain, manger local, soutenir l'agriculture de son territoire ! C'est un levier formidable pour soutenir l'alimentation de proximité, et l'évolution des pratiques agricoles autour de nous. Que chaque habitant-e de Grand Poitiers ait accès à une nourriture suffisante, saine et diversifiée, produite sur le territoire : c'est notre objectif !

A Grand Poitiers, comme ailleurs, la tendance est inquiétante : il y a de moins en moins de fermes, mais elles sont plus grandes et plus souvent spécialisées dans les céréales au détriment de la polyculture ; le nombre d'emplois liés à l'agriculture chute ; la disparition des terres agricoles se poursuit avec l'urbanisation qui se poursuit. Dans l'aire urbaine de Poitiers, seulement 4% des aliments<sup>1</sup> que nous consommons quotidiennement est produit localement. On peut faire mieux !

Bien sûr, certains aliments ne peuvent pas être produits sur place. Mais il est possible d'augmenter la part de notre nourriture produite localement et même d'être totalement autonomes en légumes<sup>2</sup> ! Davantage de produits alimentaires de proximité, ce sont moins de gaz à effet de serre relâchés dans l'atmosphère pour leur transport... et retrouver le goût des saisons !

L'ambition que nous porterons pour Grand Poitiers : **recréer une ceinture urbaine autour de Poitiers, pour atteindre l'autonomie alimentaire de notre territoire** ! Avec plus d'agriculteurs, plus de terres agricoles consacrées à l'alimentation humaine, et un développement de l'agriculture urbaine. D'autre part, Poitiers Collectif soutiendra toutes les initiatives individuelles ou collectives des jardiniers qui s'engagent pour une plus grande autonomie alimentaire de leurs potagers. **Faisons de Poitiers une ville jardinée et de Grand Poitiers un territoire nourricier pour tous ses habitant-es** !

Enfin, la transition alimentaire ne peut s'envisager sans la transition agricole, que nous pouvons soutenir, directement et indirectement. Par tous les leviers dont nous disposons, nous accompagnerons le territoire de Grand Poitiers **vers la sortie des pesticides de synthèse**. Se nourrir de produits sains et locaux est possible, à condition d'augmenter la part d'aliments végétaux et de réduire les produits d'origine animale. C'est une nécessité pour le climat, pour notre santé et pour les animaux !

### FAVORISER L'INSTALLATION DE PRODUCTEURS SUR LE TERRITOIRE

- 1. Aller vers la sanctuarisation des terres agricoles sur Grand Poitiers.** Structurer un partenariat avec la SAFER, afin de garantir une veille foncière commune à l'échelle du territoire, selon une priorité de soutien à des pratiques agricoles responsables et protectrices pour les consommateurs, les riverains et les producteurs.
- Avec les partenaires agricoles et de l'insertion par l'emploi, **faciliter autant que possible pour les pro-**

<sup>1</sup> En valeur € (chiffres Programme Alimentaire Territorial)

<sup>2</sup> Voir Programme Alimentaire Territorial

### ducteurs et les acteurs des filières :

- la **mutualisation** des fonctions support, outils... : émergence de regroupements de professionnels et création d'emplois de soutien à ces regroupements, etc. ;
- la disponibilité de **moyens de transformation locaux** (légumerie, conserverie, conditionnement...) ;
- la **distribution** en circuits de proximité : logistique/livraison ;
- la **commercialisation** : soutenir par tous les moyens (financiers, facilités logistiques, mise à disposition de lieux de distribution...) les marchés de producteurs bio/zéro phyto, les marchés en partenariat avec des cadres professionnels ou scolaires (sur l'exemple du marché proposé au lycée Kyoto), les AMAP, l'approvisionnement des épiceries et restaurants solidaires avec les produits bio/zéro phyto et locaux.

### ENCOURAGER LA PRODUCTION ALIMENTAIRE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

1. Soutenir le **développement de l'agriculture urbaine**, notamment dans les jardins familiaux, partagés et associatifs et dans les zones de jardins privés en bord de cours d'eau, en lien avec les associations.
2. Sanctuariser les jardins familiaux dans le PLUI<sup>3</sup>, permettre la création de nouveaux dans le PLUI, et protéger les grandes zones de jardins privés en bord de Clain, à Poitiers et Grand Poitiers (Pré Roy, Oreillères, Tisons, BAs des Sables, Grotte à Calvin, etc).
3. Développer des jardins partagés notamment dans les quartiers les plus défavorisés en travaillant avec les bailleurs sociaux, via une politique d'Insertion par l'Activité Economique.

### FAIRE DE L'ALIMENTATION UN LEVIER POUR ENCOURAGER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

1. Par des subventions, autant que possible sur la base d'engagements pluriannuels, aider les associations qui œuvrent à l'émergence d'un nouveau modèle agricole sur le territoire (Terre de Liens, Prom'haies, CIVAM, Atelier paysan, etc.)

### RENFORCER LES LIENS VILLE-CAMPAGNE

#### SOUTENIR L'ÉVOLUTION RESPONSABLE DES PRATIQUES ALIMENTAIRES

1. Viser l'objectif de 100% de produits bio, locaux ou issus du commerce équitable dans les cantines de Poitiers à la fin du mandat.
2. Accompagner la transition alimentaire dans les cantines de Poitiers, en diminuant les portions de produits animaux au profit des protéines végétales, et en assurant des activités de sensibilisation et de formation, en lien avec les associations.
3. Lutter contre le gaspillage alimentaire, à tous les niveaux de production, distribution et consommation, en lien avec les réseaux de solidarité ; restauration collective. Tarification : passer au taux d'effort pour éviter les effets de seuil.

<sup>3</sup> Plan local d'urbanisme intercommunal

L'urbanisme et l'aménagement du territoire, voilà des sujets techniques que Poitiers Collectif souhaite compréhensibles par tous ! Derrière ces mots se cache en réalité l'organisation de l'espace de notre ville, de notre territoire : **quelles règles communes nous donnons-nous pour habiter ensemble ce petit bout de Terre qu'est Poitiers ?**

L'urbanisme et l'aménagement sont des leviers majeurs pour agir face aux changements écologiques globaux et face aux inégalités sociales.

Face aux risques majeurs que nous fait encourir la crise écologique, notre priorité sera de **protéger notre territoire et ses habitants**, en assurant sa **résilience** : chaque politique publique mise en œuvre devra limiter la vulnérabilité de notre territoire face aux aléas climatiques et environnementaux croissants.

Mais **au quotidien**, tout notre espace de vie est lié à l'urbanisme ! Le logement, les commerces, les transports, les équipements municipaux, etc. C'est sur cette trame que se tissent les liens entre les habitants de Poitiers et de Grand Poitiers, et le vivre-ensemble.

Le programme de Poitiers Collectif s'axe autour de deux priorités :

- **La sobriété de nos consommations (d'énergie, d'eau, de terres agricoles...)**. Consommer moins de terres agricoles, pour préserver notre autonomie alimentaire, et favoriser le commerce local. Consommer moins d'eau, pour la consommer mieux, et la réserver aux usages prioritaires. Enfin, est impératif de réduire les consommations énergétiques du territoire, notamment celles liées aux logements et lieux de travail (qui représentent à l'échelle de Grand Poitiers 31% des émissions de gaz à effet de serre<sup>4</sup>).
- **L'aménagement durable** : pour réduire les déplacements générateurs de pollution (56% des émissions de gaz à effet de serre<sup>4</sup>) et de fatigue, il est indispensable que les fonctions sociales de la ville (logement, travail, éducation, commerce, loisirs) soient plus proches les unes des autres, et plus accessibles aux habitants. Et pour améliorer la qualité de vie des Poitevins, nous devons aussi « **débitumer** » **la ville et la végétaliser davantage** : gardons notre ville respirable et vivable lors des canicules !

## PROTÉGER LES TERRES NON-ARTIFICIALISÉES DE GRAND POITIERS

► Sanctuariser les terres non-artificialisées de Grand poitiers, et assurer une urbanisation équilibrée

1. Instaurer un moratoire contre l'artificialisation des sols de Grand Poitiers, pour préserver les terres agricoles et favoriser le commerce dans le centre-ville et les quartiers ;
2. Instaurer un moratoire sur le développement de toute nouvelle zone commerciale en périphérie de la ville ;
3. En parallèle, revitaliser le centre-ville et les commerces de quartier en maîtrisant davantage le foncier commercial et en le rendant plus avantageux ;
4. Encourager la reconversion des friches industrielles et commerciales, et y favoriser le retour de la biodiversité dans les zones de friche.
5. Systématiquement **éviter l'artificialisation de nouvelles terres**. En seconde option, mettre en place le

---

<sup>4</sup> Chiffres : Plan climat de Grand Poitiers

«zéro artificialisation nette» du Plan Biodiversité national : toute nouvelle artificialisation devra être compensée par une «renaturation» des espaces artificialisés inutilisés.

► Pour un aménagement concerté de Grand Poitiers

1. Impulser la prise en compte dans les PLUI concertés à l'échelle de Grand Poitiers, ou dans un PLUI commun, l'enjeu prioritaire de la **sobriété foncière**.

### INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS L'URBANISME

► Intégrer la biodiversité dans l'espace public

1. Végétaliser la ville et sauvegarder les espaces naturels dans les zones urbanisées, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur.
2. Pour tous les projets d'aménagement, respecter les objectifs du Plan National Biodiversité lancé par Nicolas Hulot en juillet 2018.

► Intégrer la biodiversité dans les bâtiments

1. Etablir des cahiers de charges dédiés exigeants pour tous les bâtiments municipaux, de Grand Poitiers et des bailleurs sociaux (nouveaux bâtiments et rénovation de l'existant) ; entraîner une dynamique avec les autres structures publiques en ce sens : CHU, Université, différents services de l'Etat ; inciter les porteurs de projets de construction ou aménagement à intégrer la biodiversité lors des démarches préalables d'urbanisme
2. Diffuser les bonnes pratiques en matière de biodiversité dans le bâti à tous les aménageurs ;
3. Installer dans les bâtiments des accueils d'oiseaux et de chauve-souris, en lien avec les associations Vienne nature et LPO.

### FAIRE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT UN LEVIER DE MIXITÉ ET DE LIEN SOCIAL

1. Garantir une politique du logement visant davantage de mixité sociale, dans les quartiers et au centre-ville ;
2. Garantir à chaque habitant un logement digne, de qualité et abordable, notamment en mettant en place un « permis de louer » ;
3. Garantir à chaque locataire de logement social d'avoir un interlocuteur fiable et réactif au sein des services d'Ekidom, pour répondre aux questions d'entretien de son logement ; garantir la réactivité dans l'affectation des logements vacants ;
4. Permettre aux logements sociaux vacants, en particulier dans les quartiers hors centre-ville, d'être mis à disposition des projets de création d'activité (économique, associative...) des habitants ;
5. Relancer le financement des colocations à projet solidaire créées par l'AFEV, qui favorisent la création de liens intergénérationnels, de liens entre le monde étudiant et les quartiers politique de la ville, et qui permettent la mise en œuvre de projets dynamisant les quartiers.

### ENGAGER LA COLLECTIVITÉ ET LES HABITANTS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ, PUIS ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Notre ambition est **d'engager vraiment Poitiers dans la transition énergétique**, en nous fondant sur des scénarios ambitieux, et réalistes à la fois. Les objectifs actuellement fixés par le Plan Climat Air Energie, déclinés dans le Schéma Directeur des Energies, vont dans le bon sens ; mais **nous irons plus loin !**

Poitiers Collectif mettra en œuvre les trois grands principes de la transition écologique : sobriété, efficacité

énergétique et développement de la production d'énergies renouvelables, qui seront appliqués en premier lieu aux bâtiments municipaux. **Nous montrons l'exemple : notre patrimoine municipal sera à énergie positive !**

► **Pour une politique ambitieuse de rénovation thermique des bâtiments**

Objectif : **Réduire de 50% les consommations énergétiques du territoire** en 2050 par rapport à 2015, prioritairement par une politique ambitieuse de rénovation des bâtiments ;

1. Faciliter l'**auto-rénovation accompagnée** (par des professionnels labellisés, financement possible des travaux par l'Anah<sup>5</sup>), en mobilisant les professionnels du territoire, et en assurant une communication appropriée ;
2. Pour les particuliers seuls : **proposer des formations à l'auto-réhabilitation** (sur l'exemple de Lille, qui aurait mis en place des cursus de formation à l'auto-réhabilitation avec des professionnels payés pour animer ces formations) ; mieux faire connaître et accompagner le recours aux dispositifs de diagnostic et d'aides existants (en particulier ARTEE <sup>6</sup>de la Région)
3. Mettre à disposition des particuliers du centre-ville et des artisans venant y travailler des espaces de stockage de matériaux et matériels pour faciliter leurs travaux ;
4. Poursuivre le plan de rénovation des barres de logements sociaux, en particulier dans les QPV.

► **Pour une exemplarité du patrimoine municipal et communautaire**

1. Viser un **patrimoine municipal et intercommunal à énergie positive : nous produisons plus d'énergie que nous en consommons !**
  - S'assurer de la disponibilité d'un état des lieux fiable et exhaustif du patrimoine municipal et communautaire ;
  - Engager un plan d'investissement sur la réhabilitation énergétique du patrimoine existant ;
  - Envisager systématiquement les énergies renouvelables (notamment thermiques) pour les besoins des bâtiments (après réhabilitation/rénovation) ;
  - Mutualiser autant que possible les travaux énergétiques avec les bâtiments à proximité (récupération de chaleur fatale, réseau de chaleur...)
  - Soutenir la mise à disposition des toitures ou parking pour le développement de projets EnR<sup>7</sup> (photovoltaïque, etc.)
  - Développer et former la régie travaux municipale et intercommunale afin de lui donner les compétences nécessaires ;

► **Développer les énergies renouvelables**

Objectif : d'ici à la fin de notre mandat, **quadrupler la part d'énergies renouvelables sur le territoire de Grand Poitiers** par rapport à 2015

1. Soutenir le **développement des projets citoyens d'énergie renouvelable** sur le territoire ;
2. Développer les **réseaux de chaleur** ;
3. Favoriser le développement massif des énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire

<sup>5</sup> Agence nationale de l'habitat

<sup>6</sup> Agence régionale pour les travaux d'économie d'énergie

<sup>7</sup> Energies renouvelables

thermique) et de la récupération de chaleur fatale ;

4. Travailler avec les architectes des bâtiments de France pour faciliter la mise en place d'énergies renouvelables en particulier solaire sur les bâtiments publics ;
5. Conduire une réflexion sur diverses opportunités de développement des EnR sur le territoire : réhabilitation des moulins à eau/vent, microéoliennes, concentrateur solaire + moteur Stirling, microturbines, etc.

► Pour une transition énergétique accessible à toutes et à tous

1. Soutenir l'auto-rénovation. Accompagner, financer, conseiller et former les habitants afin que chacun puisse améliorer son habitat pour vivre mieux en consommant moins.
2. Sensibiliser 100% des habitants.

► Impulser des démarches vertueuses avec et envers les professionnels

1. Accompagner la montée en compétence des professionnels du bâtiment du territoire sur la sobriété et l'efficacité énergétique.

## SE RÉAPPROPRIER LES ESPACES PUBLICS

Les espaces publics, ce sont les lieux que nous partageons dans le quotidien de notre ville : la rue, les équipements municipaux (écoles, piscines, parc des expositions, etc.), les espaces verts, les équipements sociaux ou culturels (TAP, Confort moderne, centres socio-culturels, etc.) etc. A l'échelle d'une ville comme Poitiers, c'est là que nous nous croisons, nous rencontrons, que nous partageons une multitude d'expériences communes ! Ce que nous constatons, c'est que **ces espaces publics, à Poitiers, ont tendance à être désaffectés par les habitants et par les activités sociales** : la vie étudiante jugée trop bruyante au centre ville, la pauvreté balayée hors du centre ville, la vie culturelle très contrôlée à l'intérieur de bâtiments ou de grands événements, la disparition de lieux qui étaient mobilisés pour les activités des nombreuses associations de notre territoire (ancien CRIJ, plan B, disparition annoncée de la Maison du Peuple )... **On a voulu faire de Poitiers une ville-vitrine, et une ville tranquille, plutôt qu'une ville ouverte et où la vie s'exprime librement.** Les lieux publics sont souvent « mono-fonction », et ne sont pas ouverts sur la ville (écoles, TAP...). Les associations, les démarches citoyennes, manquent de lieux pour se réunir et exercer leurs activités, et les maisons de quartier sont saturées. **Aujourd'hui, Poitiers manque de lieux dédiés à la vie associative et citoyenne !** Les espaces publics doivent être libérés, pour permettre aux citoyens de se les réapproprier, et d'en faire de vrais lieux de convivialité et de citoyenneté active.

Nous voulons une **vie culturelle ouverte sur la ville**, ouverte sur tous les temps de la vie, et prise en main par les habitants et acteurs du territoire.

Nous voulons **une vie citoyenne encouragée par la mise à disposition de lieux** pour les associations, les projets des habitants.

Nous voulons un espace public où les injonctions publicitaires et la surconsommation énergétique laisse la place à l'information citoyenne et locale. Et nous voulons retrouver **un ciel étoilé pour Poitiers !**

Nous voulons une ville où les **espaces verts**, les **espaces sportifs**, sont accueillants pour toutes et tous, pour la pratique sportive, pour les moments de convivialité.

Et nous voulons aussi **une ville sécurisante** car parfois, aussi, un sentiment d'insécurité ne nous autorise pas à nous sentir bien dans l'espace public. Or, la rue doit être le lieu de l'apprentissage du respect de l'autre : personne ne devrait se sentir en insécurité dans un espace public !

### IMPULSER UNE POLITIQUE CULTURELLE OUVERTE SUR LA VIE DE LA CITÉ DANS LE RESPECT DES DROITS CULTURELS DES HABITANTS

#### ► Placer les droits culturels au centre de la politique culturelle

« Toute personne doit (...) pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres (...) ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles. » (Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO de 2001)

**1. Construire** les orientations de la politique culturelle à l'échelle communautaire et municipale **en dialogue avec les acteurs artistiques et culturels et les associations d'éducation populaire**, en prenant comme point de départ la personne, son horizon et son humanité ;

2. Préserver, en contrepartie, les crédits actuels dévolus à la culture et au patrimoine et accompagner en moyens nouveaux les structures dans leurs actions visant à renforcer les droits culturels de chacun ;
3. **Procéder, avant toute nouvelle convention, à une évaluation de l'activité des structures artistiques et culturelles financées par Grand Poitiers et la Ville à l'aune des droits culturels ;**
4. **Evaluer, en fin de convention, la qualité et pas seulement la quantité des actions en faveur des droits culturels.**
5. Procéder à une **évaluation de la première édition de « Traversées/Biennale d'art contemporain », tout en reprenant depuis son départ le projet « Quartier du Palais »** : organiser des rencontres avec les habitants sur 12 mois pour connaître leurs souhaits sur les usages possibles d'un tel bâtiment.

► **Poursuivre et généraliser l'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire**

1. Poursuivre et généraliser à tous les jeunes de 3 à 18 ans, les parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de leur scolarité, en travaillant à l'attribution du label Villes 100% EAC (Education Artistique et Culturelle).

► **Remettre la culture au cœur de l'espace public**

1. Dans les projets d'aménagement urbain, mettre à disposition des espaces de création et de diffusion culturelle ;
2. **Recréer le lien entre les Maisons de quartier et la vie culturelle du centre-ville**, et ainsi générer une nouvelle étape de l'action culturelle dans les quartiers
3. Voir l'ensemble des propositions « Pour un espace public ouvert et accueillant » ci-dessous. L'ouverture de l'espace public doit avant tout bénéficier au déploiement de la culture dans tous les quartiers, tous les temps de la vie.

► **Accompagner les acteurs artistiques et culturels du territoire dans le développement de leur activité**

1. Favoriser la mise à disposition de temps et des espaces de créations pour les artistes locaux : ateliers pour artistes plasticiens, salles pour répétitions, studio pour les musiciens, etc., pour des temps de recherche et de création, accompagnés de rencontres avec les habitants.
2. Soutenir l'économie de la culture et des loisirs :
  - Mise en place d'un **fonds de dotation (aide financière et logistique) pour la mise aux normes des lieux "privés" de culture et de sport** ; se rapprocher du Centre National de la Musique pour mettre en place les financements ad hoc et solliciter les services municipaux pour le suivi des travaux.
  - Participer au **GIP<sup>8</sup> Café Culture** (dispositif national qui aide à l'emploi des artistes et techniciens des lieux de concert type café/bar/café-concert).
3. A l'occasion de chaque événement culturel, faire confiance et associer activement les artistes du territoire pour qu'ils puissent faire rayonner Poitiers et Grand Poitiers en dehors de leur ville ;

**POUR UN ESPACE PUBLIC RESPONSABLE ET SÉCURISANT**

► **Assurer un éclairage responsable dans l'espace public**

1. **Retrouver une nuit étoilée à Poitiers.** Réduire la pollution lumineuse aux strictes nécessités, tout en garantissant la sécurité des personnes (trouver des systèmes intermédiaires comme la détection automa-

<sup>8</sup> Groupement d'intérêt public

tique) ;

2. Limiter les écrans LED sur le territoire ;
- 3. Faire appliquer la loi interdisant l'éclairage nocturne des enseignes commerciales ;**
- 4. Interdire les terrasses chauffantes et les magasins qui chauffent l'hiver en laissant les portes ouvertes ;**
5. Envisager **l'extinction nocturne dans les zones résidentielles**, sur la base d'une concertation avec les habitants.

► **Moins de publicité, pour plus de communication entre la ville et les citoyens**

- 1. Limiter la publicité dans l'espace public**, en particulier dans les entrées et sorties de ville, malgré les recettes qu'elle peut représenter ;
2. Développer l'affichage associatif, citoyen, et favorisant les acteurs locaux (panneaux d'affichage libre, panneaux dédiés, information commerciale locale mieux diffusée).

► **Garantir la sécurité de toutes et tous dans l'espace public**

1. Prioriser la protection des accès aux établissements scolaires, EHPAD... Garantir l'égalité et la transparence vis à vis de toutes les religions dans l'aménagement des lieux pour exercer leurs pratiques ; sécuriser les abords des lieux de culte ;
2. En lien avec les associations, la sécurité routière, les auto-écoles, et la police municipale, organiser une campagne de sensibilisation pour accompagner tout changement de circulation dans la ville.
3. Réaffirmer le fait qu'aucun quartier ne doit être inaccessible à la police municipale ; la sécurité et la paix de chaque habitant doit être un droit, quel que soit son quartier de résidence ;
4. Mieux former la police municipale aux pratiques d'écoute, de médiation, et de toute alternative à la pénalisation. Avec les brigades de police municipale, inventer des actions permettant la connaissance de leur métier par les habitants, et favoriser autant que possible la présence des agents sur le terrain.

#### **POUR UN ESPACE PUBLIC OUVERT ET ACCUEILLANT**

► **Créer de nouveaux espaces, appropriables par les citoyens**

- 1. Développer les lieux pour favoriser la vie citoyenne et associative dans la ville** : les lieux existants sont aujourd'hui saturés ; maintenir un lieu mis à disposition des syndicats, des associations, des activités citoyennes (poursuivant la vocation de la Maison du peuple). *Voir priorité « Participation Citoyenne ».*
- 2. Co-construire le futur du quartier de la gare. Faire de l'ex-caserne un tiers-lieu créateur de liens**, comprenant des espaces au service des réseaux et acteurs d'envergure régionale et nationale ; ouvert à la jeunesse, à la vie économique et associative, au logement social, et à la nature ;
3. Envisager la création d'une « **Maison de la nature** » à Poitiers qui incarnerait la politique municipale en faveur du droit à la nature et à la biodiversité, et qui permettrait d'accueillir des associations environnementales. Une proposition à articuler à la revalorisation du Bois de Saint Pierre, comme lieu central d'éducation nature sur Grand Poitiers.

► **Ouvrir les espaces déjà existants en favorisant la multiplication des usages**

- 1. Ouvrir les équipements publics** (écoles, gymnases, lieux culturels comme le TAP) **à des initiatives culturelles, éducatives, citoyennes ou associatives**, et à de **nouvelles activités** (parkour, pratiques

urbaines, etc.)

2. Faire des lieux institutionnels des lieux de passage traversants (ex. TAP)
3. Encourager le développement d'activités non commerciales le dimanche en centre-ville et dans les quartiers ;
4. Rénover l'auberge de jeunesse existante, et repenser son offre en cohérence avec l'ouverture d'une deuxième auberge de jeunesse proche de la gare.

► Libérer l'espace public

1. Permettre aux poitevins de **s'approprier les espaces verts** : retrouver la possibilité de se baigner dans le Clain, mettre à disposition des barbecues en libre accès, offrir un boulodrome couvert, aménager plus de bancs et toilettes publics...
2. **Encourager les événements citoyens festifs dans la ville** : une fête populaire annuelle sur la place d'armes ; soutenir les maisons de quartier dans leur rôle d'animation locale ; faire un appel à projets pour **soutenir les initiatives d'habitants pour la fête des voisins**.
3. Retrouver plus de convivialité Place d'Armes, pas uniquement via l'événementiel (aménagement, développement du mobilier urbain...)
4. Remettre la **fête des associations** dans un lieu plus convivial : Blossac, Tisons ou autre parc !
5. En concertation avec les acteurs du centre-ville, envisager de revenir sur l'arrêté municipal interdisant la vente d'alcool dans l'espace public, dans le cadre d'événements publics.

La mobilité est l'un des grands enjeux des prochaines décennies. D'un côté, nous héritons d'un territoire morcelé où l'on vit quelque part et où l'on travaille ailleurs, nous contraignant à utiliser quotidiennement une automobile. De l'autre, le trafic routier, et surtout les voitures individuelles, sont le principal émetteur de gaz à effet de serre et un contributeur majeur à la pollution de l'air sur le territoire de Grand Poitiers. L'équation semble impossible à résoudre, et pourtant, c'est un impératif écologique (climat, qualité de l'air) et social (la dépendance à la voiture crée des inégalités sociales criantes).

**Poitiers Collectif s'engage résolument en faveur des mobilités actives (à pied, à vélo...) et des solutions de mobilités collectives (transport en commun, autopartage, covoiturage...).** Nous structurerons un plan stratégique de long terme sur le déploiement massif d'une offre de mobilité douce accessible à tous.

Notre priorité ? Faire en sorte que les transports collectifs soient plus fréquents, plus fiables, qu'ils maillent mieux le territoire, pour **que prendre le bus ne soit plus une contrainte, mais un choix équivalent**. C'est aussi une question d'**égalité** : chaque habitante et habitant de Grand Poitiers doit pouvoir bénéficier d'une alternative à la voiture individuelle, où qu'il ou elle vive sur le territoire et quels que soient ses moyens financiers, c'est notre objectif pour la fin de notre mandat. Cela implique de repenser la voirie des villes, mais aussi de relier les communes de Grand Poitiers entre elles : soit par des pistes cyclables, soit par le train, soit par un réseau de bus étendu.

Et c'est aussi un changement de mode de vie pour les urbains ! Prendre le bus, sortir son vélo, enfilez ses chaussures pour profiter d'une belle matinée de printemps en traversant le Clain pour aller travailler : voilà de nouvelles habitudes que les Poitevins pourront bientôt prendre car Poitiers Collectif entend changer la ville, la rendre plus apaisée, moins bruyante et plus sûre pour tous, y compris les plus vulnérables.

Pour avoir les moyens de nos ambitions, c'est avant tout une question de **cohérence globale** : plutôt que de financer les transports polluants d'une minorité, avec l'aéroport de Biard (qui d'entre nous prend l'avion ?), nous mettrons **plus de moyens pour développer les mobilités propres pour tous** : engager la réouverture de lignes de TER comme Poitiers – Mignaloux – Chauvigny, développer les bus...

### **MIEUX ADAPTER LES TRANSPORTS COLLECTIFS AUX BESOINS DES POITEVINS**

1. Une priorité : améliorer l'offre de bus.

- **De manière générale : des bus plus fréquents et plus fiables ;**
- **Plus de bus pendant les vacances scolaires et la nuit ;**
- Plus de bus sur les lignes les plus fréquentées : entre le Campus de Beaulieu et le centre-ville ; entre le Futuroscope et le centre-ville ;
- Des bus plus adaptés aux réalités professionnelles des femmes salariées, notamment celles travaillant sur la zone du Futuroscope ou Zone de la République : engager une étude sur les parcours de mobilité des flux de travailleuses poitevines, en particulier résidant dans les QPV, puis adaptation des horaires et lignes de bus en conséquence.

- Inclure dans les projets les problématiques d'accessibilité et de sécurité dans les transports, notamment pour les femmes (service de nuit sécurisant, arrêts à la demande, etc.)
2. Aller vers **une offre alternative à la voiture individuelle pour chaque habitant de Grand Poitiers** (bus, train, covoiturage organisé, etc.) ;
  3. **Repenser les transports collectifs par rapport à la vie de l'Université et du CHU** : renforcer les connexions entre les différents pôles ; renforcer la tarification solidaire pour les étudiants ; structurer une offre de covoiturage.

### GARANTIR L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE

1. **Etendre la tarification solidaire** : pour les publics les plus précaires, pour les étudiants, pour les personnels du CHU ;
2. Tester, dès le début du mandat, la **gratuité partielle sur le réseau de bus, mais aussi sur le réseau de vélos** ; puis l'étendre après évaluation.
3. Engager une étude **sur la situation économique de Vitalis**. L'augmentation significative du versement transport des entreprises pourra pleinement être envisagé, comme un moyen au service du développement des mobilités collectives.
4. **Soutenir les projets de mobilité solidaire sur Grand Poitiers**, en partenariat avec les acteurs de l'insertion.

### RÉDUIRE LES TRANSPORTS POLLUANTS, DÉVELOPPER LES MOBILITÉS RESPONSABLES

1. Réduire la place et la vitesse de la voiture :
  - Proposer aux quartiers qui le souhaitent, dans le cadre d'une concertation locale, de **diminuer la vitesse de circulation automobile à 30 km/h** ;
  - Voir l'ensemble des propositions visant à rendre les mobilités douces (vélo, train, bus) plus accessibles. Notre objectif : offrir à chaque poitevin une alternative réelle, aux caractéristiques plus favorables (confort, durée, coût), par rapport à la voiture.

#### 2. **Se désengager progressivement du financement de l'aéroport de Poitiers Biard** ;

L'aéroport de Poitiers-Biard coûte plus de 2 millions d'euros d'argent public par an. Sa gestion est déficitaire, et l'argent public est massivement perçu par une compagnie low-cost, Ryanair. Sur 12 ans, c'est plus de 24 millions d'euros qui seront dépensés, un argent qui ne bénéficiera qu'à très peu d'habitants : qui d'entre nous prend l'avion à Poitiers ? Aujourd'hui, il est urgent d'accorder **moins de moyens pour les transports polluants d'une minorité, plus de moyens pour des transports plus propres, plus accessibles à tous, au quotidien**.

C'est pourquoi Poitiers Collectif se prononce pour le **désengagement de l'aéroport de Biard**, pour toutes les lignes commerciales – cas particulier pour le CHU pour lequel des alternatives devraient être recherchées. Nous casserons le contrat liant actuellement la collectivité au gestionnaire de l'aéroport, sur un motif d'intérêt général, en nous faisant aider d'acteurs juridiques œuvrant pour la justice climatique (Notre Affaire à Tous).

Enfin, sur la gestion du désengagement progressif de l'aéroport, nous affirmons :

- Notre attachement à la concertation ;
- Notre attachement à la bienveillance et l'accompagnement vis-à-vis des salariés ;
- Notre attachement au fait de développer par la même occasion l'alternative ferroviaire / les alternatives de mobilités douces et collectives, pour toutes et tous.

Nous affirmons aussi une position politique contre les vols intérieurs, pour lesquels des alternatives doivent systématiquement être proposées.

### 3. Développer le train :

- Lancer et animer le projet de **réouverture de la ligne TER Poitiers-Chauvigny**, avec les partenaires concernés (Région, Etat...).
- Nous engager pour le **maintien et le développement de la ligne de TER Poitiers-Châtelleraut** ;
- Soutenir, par tous les moyens dont dispose la collectivité, le **re-développement des trains de nuit** (plaidoyer public, valorisation de ce mode de déplacement touristique voire professionnel, soutien financier à l'arrivée de lignes à Poitiers).

### 4. Développer les déplacements nature :

- Dans les projets d'aménagement, créer des **voies vertes ou coulées vertes** pour faciliter les déplacements au sein d'un quartier et entre quartiers par les mobilités douces et favoriser la Trame verte et bleue (pour la végétalisation et la biodiversité).

### 5. Développer le vélo

## QUELLE POLITIQUE CYCLISTE ?

### MASSIFIER LA PLACE DU VÉLO DANS LA VILLE (INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS) :

1. **Massifier et sécuriser le réseau de pistes cyclables sécurisées** sur Poitiers et Grand Poitiers comme une priorité de la mobilité douce ; réduire les 2x2 voies en agglomération au profit de couloirs bus/cyclables ; garantir la continuité des itinéraires cyclables ; sécuriser les pistes cyclables existantes et les futures pistes ;
2. Finaliser et mieux valoriser les **véloroutes et voies vertes** : EV3 (véloroute européenne qui passe à Chauvigny, Bonnes, La Chapelle-Moulière et Jardres) et V94 (véloroute qui relie Poitiers à Chauvigny) et créer d'autres itinéraires vélo pour le tourisme sur le territoire.
3. Pour tous les aménagements en faveur des cyclistes et des piétons, **partir des nombreuses études déjà existantes sur Poitiers** : issues des associations, des conseils citoyens, et du baromètre des villes cyclables.
4. Poursuivre le développement de parkings à vélo dans tous les quartiers, y-compris des parkings longue durée ;
5. Créer des parkings à vélos dans toutes les résidences gérées par les bailleurs sociaux.

### DÉVELOPPER L'OFFRE PUBLIQUE DE VÉLOS :

1. **Augmenter le parc de vélos et vélos électriques publics mis à disposition des habitants**, et ainsi, réduire les délais d'attente pour la location ; proposer un parc de vélos électriques spécifiquement dédié à la population étudiante ;
2. Mettre en location un/des vélos cargos ;
3. Tester un système de vélos électriques gratuits en libre-service ;
4. Équiper les bus de rails à vélo (s'inspirer de ce qui fonctionne au Canada !)

### INCITER LES ACTEURS LOCAUX À S'ENGAGER :

1. Avoir des élus qui se déplacent à vélo !
2. Mettre en place **l'indemnité kilométrique à vélo** pour les élus et salariés de l'administration municipale ; inciter les entreprises et associations du territoire à le faire ;
3. Proposer des aides pour l'installation des parkings à vélo pour les entreprises du territoire.

### SOUTENIR ET VALORISER LES ACTEURS DU VÉLO SUR LE TERRITOIRE :

1. Faire de l'accueil du **Tour de France** une opportunité pour valoriser les acteurs locaux du vélo (organiser une **fête du vélo** à l'occasion du passage du Tour), dans la suite de l'Appel à projets déjà lancé ;
2. **Massifier les services aux vélos sous toute forme** (boutiques d'occasion, ateliers de réparation, ...), avec des soutiens financiers et logistiques dédiés ; mieux les valoriser.

## RENFORCER LES SOLIDARITÉS

La crise écologique menace en premier les plus vulnérables d'entre nous (les plus dépendants de leur voiture et donc du prix de l'essence ; les moins bien isolés, et donc les plus dépendants de leur facture d'énergie...), et elle se double d'une **urgence sociale** : les crises sociales se multiplient et s'aggravent, et aujourd'hui **22,4% des habitantes et habitants de Poitiers vivent sous le seuil de pauvreté**. C'est une réalité qui nous oblige à tout tenter, à expérimenter des solutions innovantes, en nous appuyant sur les artisans quotidiens de la solidarité. C'est pourquoi nous engagerons une réflexion sur **l'expérimentation à l'échelle municipale d'un revenu minimum social garanti**, permettant de lier transition écologique et meilleure répartition des richesses dans la lutte contre la pauvreté. Nous pourrions nous inspirer de l'action de Damien Carême à Grande Synthe ! L'urgence sociale, la peur de l'avenir, fragilisent aussi les liens sociaux. **L'éloignement et la déshumanisation des services publics** excluent encore davantage les plus fragiles (personnes âgées, migrants).

Or, pour faire face aux défis qui nous attendent, il est impératif de **préserver et renforcer l'entraide, la coopération, la solidarité**, dans le quotidien de chaque habitant.

Une municipalité ne peut pas tout. Notre premier engagement sera de **reconnaître et soutenir celles et ceux qui font vivre la solidarité au quotidien dans notre ville : les associations, les maisons de quartier, le CCAS**, dont le budget sera garanti, et envers qui tous les efforts seront faits pour leur faciliter la vie.

Attentifs à protéger chaque citoyen, et à donner à chacun les moyens d'exercer ses droits et sa liberté, nous accorderons **une attention particulière aux personnes les plus fragiles** : les femmes les plus précaires, les réfugiés, les étudiants... mais aussi nos **aînés**, trop souvent oubliés des politiques publiques. Arrête t-on d'être citoyen passé un certain âge ? Comment prendre en compte les besoins des personnes âgées, si on ne recueille pas leur avis ? L'isolement, la précarisation des personnes âgées est une réalité que nous ne souhaitons pas accepter.

Nos politiques seront guidées par un **impératif de solidarité et de justice sociale**, entre toutes les générations, entre tous les quartiers, entre tous les habitants de la ville.

### UNE PRIORITÉ : MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES SERVICES PUBLICS ADAPTÉS AUX USAGES DES HABITANTS.

1. Un Service public social et de santé garanti et renforcé :
  - **Accompagner l'évolution à la hausse du budget du CCAS**, pour maintenir le service et les conditions de travail au moins au niveau actuel
  - Soutenir l'émergence de **Centres de santé**, portés à l'échelle des quartiers par et pour des habitants et associations.
  - **Avoir une politique volontariste en faveur de la lutte contre le VIH** : Renforcer l'information sur les traitements post-exposition au VIH, dans tous les lieux médico-sociaux ; favoriser la formation des personnels (notamment à l'accueil) des centres de santé municipaux et des établissements financés par la mairie, favoriser l'émergence d'associations de santé communautaires pour proposer des actions de prévention et de dépistage rapide (de type la Vie, Centre de santé des 3 Cités, Relais Georges Charbon-

nier), favoriser l'information et l'accès aux Traitements Post Exposition au VIH.

## 2. Un **Service Public plus accessible** :

- Mettre en place un grand plan municipal sur l'inclusion numérique du service public, vis-à-vis des différents usagers ;
- Mieux adapter les **horaires** (ouverture le samedi, en soirée, entre midi et deux...) et organiser davantage de guichets uniques décentralisés dans les différents quartiers.
- Pour toutes les démarches administratives, ou réunions organisées par la collectivité (concertations...), proposer des facilités concernant la garde d'enfants (en particulier pour les jeunes parents salariés, les jeunes élus ou responsables associatifs, etc.)

## 3. Un Service Public permettant **un accès effectif aux droits** :

- Soutenir le dispositif « **clinique du droit** », et mettre en place des **permanences juridiques ouvertes à tous et gratuites**, ou soutenir les associations qui en proposent, en particulier pour des publics spécifiques (migrants, personnes âgées...)

## 4. Un **Service Public simplifié** : pour toutes les démarches administratives vis-à-vis de la collectivité, en particulier pour les associations : simplifier au maximum les dossiers, les interfaces, et ne pas systématiquement tout dématérialiser. Voir la proposition « Guichet unique » dans la partie « Développement local ».

### FONDER LA SOLIDARITÉ SUR LE PARTENARIAT AVEC LES MAISONS DE QUARTIER

1. Garantir le budget en fonctionnement des Maisons de quartier (2<sup>e</sup> budget municipal) ;
2. **Poursuivre et amplifier le plan de rénovation des Maisons de quartier** (notamment à venir CAP Sud, 3 Cités Clos Gaultier, le Local) ;
3. **Garantir l'autonomie** des Maisons de quartier actuelles et futures ; ainsi, la Maison du projet de l'ANRU aux Couronneries sera pilotée de manière partenariale par la Maison de quartier, avec d'autres acteurs du territoire (l'Eveil, Sanza...)

### POUR UNE VILLE ACCUEILLANTE POUR L'AUTRE

Plus qu'une « crise migratoire », nous faisons face, aujourd'hui, à une « crise de l'accueil », pour reprendre les mots de Damien Carême.

L'accueil inconditionnel des personnes migrantes est un impératif humaniste, à réaffirmer au quotidien. Chaque humain a le droit à vivre dans la dignité, et cet engagement commence par nous, à l'échelle locale, car des moyens d'agir existent : aider à l'accès aux premières nécessités, à la santé et à l'hébergement, accès aux droits et à la langue française...

Poitiers sait accueillir l'Autre : son tissu associatif organisant l'hospitalité fait notre fierté, et les artistes réfugiés avec le beau symbole de la Villa Bloch. Poitiers doit pouvoir faire de l'accueil inconditionnel une réalité quotidienne, pour les réfugiés actuels et à venir. Sans frontière directe, Poitiers pourrait avoir la fierté être **la première ville d'accueil des réfugiés climatiques**, via des partenariats avec des territoires menacés.

Accueillir l'Autre, aujourd'hui et demain, citoyens, associations, élus : notre engagement compte, pour faire vivre l'accueil inconditionnel de proximité !

1. **Sanctuariser et renforcer massivement le soutien financier et logistique (mise à disposition de locaux) aux associations** qui organisent l'accès des réfugiés aux premières nécessités, à un hébergement, leur accès aux droits, l'apprentissage de la langue, premier vecteur d'intégration sociale ;
2. Avoir systématiquement des **interprètes** dans les instances municipales, voire mis à disposition des asso-

ciations, pour aider à la prise en charge des personnes ;

3. Faire adhérer Poitiers à l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA) ;
4. En partenariat avec le Centre Henri Laborit, organiser des **équipes de psychiatrie mobile ou tout du moins implantées en centre-ville**, notamment à destination des personnes migrantes, afin de prendre en charge les traumatismes vécus avant ou pendant la migration, ou le stress lié à la précarité de l'accueil en France ;
5. Organiser un festival du type « **Refugee food festival** » à l'échelle de la ville ;
6. Renforcer les temps du type « mois d'accueil des étudiants » ou « accueil des étudiants internationaux ». Création / amélioration de la signalétique et des « guides de Poitiers » bilingues.
7. Mise en place ou extension d'un ou plusieurs lieux d'accueil de jour et de nuit et de restauration pour les migrants et les SDF, en gestion associative dans la mesure du possible.

### POUR UNE VILLE ATTENTIVE À TOUTES LES GÉNÉRATIONS

1. **Intégrer les aînés dans les dispositifs de participation citoyenne** : solliciter activement la parole des personnes sénior, les associer largement aux projets citoyens et associatifs dans leurs quartiers.
2. Créer un **point info retraite** à la mairie et dans les mairies annexes, avec une permanence bi-hebdomadaire, pour guider et accompagner les personnes au moment de leur départ en retraite, en lien avec le tissu associatif et éducatif (écoles, universités), dans l'objectif de **favoriser l'accès au droit, lutter contre la précarité des aînés, et l'isolement / la dépression des aînés**
3. Garantir pour chaque aîné, à l'échelle de son quartier, la proposition d'une activité collective et sociale intergénérationnelle une fois par semaine.
4. Soutenir, via tous les moyens dont dispose la collectivité, l'accompagnement à domicile des personnes âgées pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible.
5. Soutenir l'émergence de **projets d'habitat partagé intergénérationnel**.
6. **Augmentation du nombre de place en EHPAD et UHPAD**. Etudier la pertinence et la faisabilité d'un nouvel EHPAD municipal.
7. Soutenir les programmes associatifs favorisant le lien intergénérationnel, comme les projets de type « **Silver Geek** ».

### POUR UNE VILLE SÉCURISANTE ET PROTECTRICE POUR LES PLUS FRAGILES

1. Augmenter le nombre de **médiateurs sociaux**, qui sont actuellement en nombre insuffisant sur Grand Poitiers ;
2. Développer les dispositifs de type « **frigos solidaires** », dans différents quartiers ;
3. Installer des casiers solidaires pour les SDF (sur l'exemple de Montreuil et Rouen).
4. Engager une réflexion sur l'expérimentation à l'échelle municipale d'un revenu de base correspondant à un minimum social garanti, permettant de lier transition écologique et meilleure répartition des richesses dans la lutte contre la pauvreté.

### POUR UNE VILLE ENGAGÉE POUR LES DROITS DES LGBTIQ+

*Chacun.e doit pouvoir trouver sa place et s'épanouir pleinement dans sa ville. C'est pourquoi Poitiers Collectif s'engage à favoriser la cohésion sociale et améliorer le quotidien des personnes lesbiennes gaies, bissexuelles, transgenre et intersexe, par des actions concrètes de luttes contre les discriminations et violences à leurs égards. Un enjeu de citoyenneté, d'éducation et de santé publique qui doit allier la mairie, les associations et les citoyen-e-s.*

1. Une municipalité accueillante et non-discriminatoire
  - Organiser une concertation régulière avec les acteurs associatifs LGBTQI+ et santé afin d'étudier le bilan de l'action municipale et de mieux cerner les besoins locaux.
  - Former/sensibiliser les agents municipaux en charge de l'accueil ainsi que les agents du service social (CCAS) pour permettre un bon accompagnement des personnes LGBTQI+.
  - Accompagner les actions de visibilité et montrer l'implication de la municipalité en étant présents lors des événements publics LGBTQI+ des débats organisés sur les thématiques LGBT et santé/VIH.
  - Associer les bibliothèques municipales aux actions éducatives de sensibilisation.
2. Une municipalité engagée dans une lutte contre les violences et les discriminations LGBTI+
  - Prendre en compte les droits LGBTQI+ et la lutte contre les discriminations dans l'ensemble des partenariats de la municipalité
  - Appuyer les associations locales pour prévenir et lutter contre l'isolement et le suicide des jeunes, par le renforcement de la capacité d'accueil en hébergement des jeunes. (trop de demandes auprès du Refuge en 2019)
  - Renforcer la formation de l'ensemble des personnels éducatifs, notamment autour des enjeux de harcèlement ;

### POUR UNE VILLE ENGAGÉE POUR LES FEMMES, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

1. **Soutenir particulièrement les femmes en situation de précarité :**
  - Proposer des **solutions de garde d'enfants** mieux adaptées aux conditions sociales et de travail des femmes célibataires (voir Priorité « éducation ») ;
  - Mieux adapter les horaires et parcours de **lignes de bus** aux réalités professionnelles des femmes salariées (voir Priorité « Mobilités ») ;
  - Augmenter le soutien aux associations accompagnant les travailleurs et travailleuses du sexe, sans parti pris partisan (CIDFF, Médecins du Monde) ;
  - Augmenter le soutien aux **associations de lutte contre les violences faites aux femmes**, renforcer les actions de sensibilisation publiques et les systèmes d'aide d'urgence ;
2. Prendre en charge les **frais de garde** des jeunes femmes élues, participantes à l'assemblée citoyenne, agentes de la collectivité, et partenaires, lorsqu'ils doivent assister à des réunions tardives ;
3. Renforcer la sensibilisation dans **tous les espaces éducatifs** :
  - Proposer des formations à destination des personnels à l'éducation non genrée dès les crèches ;
  - Financer des actions de prévention des violences sexistes et des inégalités femmes/hommes dans les écoles et dans tous les temps éducatifs ;
4. Pour une politique du **sport féminin** : accorder une égale visibilité dans la ville (par exemple, valoriser le TTACC 86 féminin) au sport féminin vis-à-vis du sport masculin, et une égale présence des élus ; maintenir des critères de « bonus » de subventions pour les clubs s'engageant particulièrement pour la pratique féminine.

## L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ RÉAFFIRMÉE

On ne peut aujourd'hui penser le futur de Poitiers, sans penser à la place de l'éducation.

L'éducation est un marqueur fort de l'identité de notre territoire, avec la présence d'opérateurs nationaux (CNED, Réseau Canopé, IH2EF). « **Poitiers, Capitale de l'éducation** », formule plusieurs fois énoncée par le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, sera pour nous plus qu'un slogan : une réalité vécue au quotidien par les habitants, et un levier de reconnaissance pour le territoire. Poitiers deviendra, par la mobilisation concertée des acteurs nationaux et locaux, un territoire d'innovation pédagogique de référence, et la municipalité s'engagera, par **un plaidoyer fort, pour un maintien des lieux de décision et des administrations éducatives à Poitiers.**

**Parmi ces acteurs, l'Université de Poitiers** doit être réaffirmée comme un atout majeur pour notre ville, et pour l'égalité des habitants du territoire face à l'accessibilité des études et de l'emploi. Poitiers est parmi les villes avec le ratio étudiants/habitants le plus haut de France, et nous avons la chance d'être une ville où il fait bon étudier. L'Université est le deuxième employeur de la ville, avec environ 3000 salariés, et représente une opportunité majeure pour le développement du territoire. Nous l'affirmons : **Poitiers ne doit pas devenir un collège universitaire, mais doit rester une Université de référence nationale, proposant une offre de formation et de recherche complète.**

Dans les politiques du quotidien, **l'éducation est le premier budget de la ville**, avec 30% du budget municipal. Les écoles ont fait l'objet d'une politique de rénovation ambitieuse lors des dernières années. Nous poursuivons une politique scolaire de qualité par les infrastructures, les personnels, et les moyens engagés. Nous souhaitons faire de l'éducation une **priorité transversale**, en plaçant l'éducation au cœur des politiques du territoire, en l'ouvrant davantage sur la ville, en nous engageant pour la qualité des espaces scolaires mais aussi périscolaires et extra-scolaires.

Alors que **plus de 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances dans notre pays**, alors que l'expérience de la vie en collectivité hors cadre scolaire est à la fois reconnue et à la fois accessible à de moins en moins d'enfants, **nous nous engagerons pour le droit aux vacances et aux loisirs pour tous : pas d'enfant sans vacances, pas d'enfant sans loisirs à Poitiers.**

Enfin, le projet éducatif que nous voulons pour notre territoire doit répondre aux grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle : **L'éducation nature, une réponse aux enjeux écologiques.** Le constat est partagé : nos écoles sont aujourd'hui sur-hygiénisées, sur-sécuritaires, sur-minéralisées, et ne permettent pas aux enfants d'être en contact avec la nature. Nous en sommes convaincus : faire l'expérience de la nature dès le plus jeune âge, et tout au long de la vie, est le meilleur moyen d'être conscient et acteur, ensuite, de sa protection. Trop d'habitants des zones urbaines ont perdu tout contact avec la nature, des sensations, tout comme des savoir-faire qui y sont liés.

Penser la **place du numérique dans l'éducation, penser l'éducation comme un levier de mixité sociale** : une nécessité, pour permettre à notre projet éducatif d'être pleinement en prise avec les enjeux écologiques et sociaux des années à venir.

## MIEUX VALORISER LES RICHESSES DU TERRITOIRE DE POITIERS PAR LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS, AU NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL

### ► Une richesse éducative

1. « **Poitiers, Capitale de l'éducation** » : plus qu'un slogan, une réalité pour chaque habitant. **Mobiliser les opérateurs nationaux (CNEP, IH2EF, Canopé) et les acteurs de l'EdTech (le numérique au service de l'éducation) pour faire de Poitiers un territoire d'innovation pédagogique de référence.**
2. **Porter un plaidoyer public fort pour le maintien des lieux de décision et administrations éducatives à Poitiers.**
3. Faire de Poitiers un **incubateur de l'EdTech, le numérique au service de l'éducation**, de référence : animer et soutenir la mise en réseau et les événementiels, permettant la coopération entre acteurs de l'EdTech sur le territoire.

### ► Une richesse ludique

1. Faire de Poitiers la « Capitale du Jeu » (voir Priorité « Développement local »).

## POUR UNE ÉDUCATION OUVERTE À LA VILLE ET AUX CHOIX DE SES HABITANTS

### ► Pour une éducation portée par tous ses acteurs

1. **Développer l'accueil de l'enfance et la petite enfance** : maisons d'assistantes maternelles publiques, accueil en centres de loisirs, structures périscolaires ;
2. Favoriser (par des projets communs, une facilitation logistique...) **la continuité et le partenariat entre l'école, le périscolaire - les centres de loisirs / les maisons de quartiers** ;
3. Poursuivre le soutien au CLAS / CLAS familles.
4. Assurer une **politique salariale exemplaire** vis-à-vis des animateurs d'accueils collectifs de mineurs, de périscolaire, dans l'objectif de lutter contre la précarité de ces statuts. Dans l'optique de favoriser la création de postes moins précaires pour les animateurs du périscolaire, expérimenter la création de postes « hybrides », permettant de mutualiser ces postes avec certaines fonctions comme la restauration collective, et d'assurer une continuité sur toute l'année.

### ► Des espaces éducatifs exemplaires et ouverts

1. **Repenser l'aménagement des lieux éducatifs pour y intégrer plus de nature.**
  - Dès la première année de notre mandat, nous réaménagerons les cours d'école et les lieux périscolaires pour y mettre plus de nature. Nous développerons le nombre de lieux d'éducation nature à Grand Poitiers, et dès la première année nous ferons du Bois de Saint-Pierre un lieu dédié aux classes découverte et vacances nature. *Voir propositions «éducation nature»*
2. **Poursuivre la politique de rénovation des écoles**, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative.
3. Mieux intégrer la dimension non-genrée dans l'aménagement des espaces éducatifs :

### ► Faire de l'éducation un levier de mixité dans le territoire

1. Assumer notre **exigence sur les dérogations vis-à-vis de la carte scolaire**, en collaboration avec l'Edu-

cation nationale / les politiques de mobilité (garantir des transports pratiques, sécurisants et accessibles à tous) / les politiques de l'habitat social ;

2. **Poursuivre le projet de fusion des écoles Pagnol - Pérochon** tel qu'il était initialement prévu, en tenant compte des retours issus de la concertation (enseignants, familles, habitants, commerçants...).
3. **Favoriser les projets éducatifs et la formation des personnels éducatifs autour de l'éducation à la paix et la résolution de conflits.** *La mixité ne doit plus être une crainte pour les familles. Dans un monde où la violence devient ordinaire, nous voulons donner des repères humanistes aux enfants, afin d'encourager les relations apaisées dès le plus jeune âge*
4. Faire de la **politique de départs en vacances un levier de mixité entre quartiers, et entre la ville et la campagne** : organiser des départs en séjours collectifs en association entre classes issues de quartiers et/ou de villes différentes, à l'échelle de Grand Poitiers (voir propositions ci-après).

### POUR UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE FORMANT LES CITOYENS DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

1. Ouvrir un **grand débat territorial, associant les acteurs éducatifs, les familles, et les jeunes, sur la place et sur l'impact du numérique dans nos pratiques**, notamment la place du numérique dans l'éducation.
2. **Mettre l'éducation nature au cœur de notre projet éducatif de territoire.** Le contact avec la nature, dès le plus jeune âge, est le meilleur moyen pour être en capacité de la protéger, ensuite !
3. Expérimenter un dispositif d'apprentissage d'une **langue étrangère dès six ans lors des activités périscolaires** (anglais, arabe en particulier).

### POUR UNE UNIVERSITÉ AU CŒUR DE LA VILLE

► Offrir à chacun la possibilité d'étudier et travailler sur le territoire

1. **Défendre Poitiers comme une Université de proximité et d'excellence** : structurer des partenariats étroits et des opportunités de coopération entre l'Université et le territoire, afin de préserver son aura nationale et l'empêcher de devenir un « collègue Universitaire » de second rang.
2. Développer les événements et outils innovants pour **mettre en lien les étudiants et les employeurs du territoire.**
3. Ville étudiante, Poitiers ne retient pas assez ses diplômés. Renforcer les liens entre les acteurs (via des événements, des réseaux coopératifs, des outils innovants comme la SCIC B323 à soutenir et étendre à d'autres Masters, permettant la mobilisation de l'expertise étudiante au service des acteurs publics et économiques, l'évaluation des politiques publiques en lien avec les laboratoires) afin de créer un territoire d'opportunités pour eux, et d'animer une logique d'« ancrage ».
4. Les étudiants découvrent leur ville tard dans leur cycle d'études : soutenir et développer les activités facilitant les liens entre les étudiants et leur ville, dès leur arrivée. **L'engagement citoyen**, en particulier, est un levier majeur de découverte de sa ville et d'ancrage dans son territoire, que nous soutiendrons - Voir priorité «Revitaliser la participation citoyenne ».
5. Relancer le financement des KAPS, colocations à projet solidaire créées par l'AFEV, qui favorisent la création de liens intergénérationnels, de liens entre le monde étudiant et les quartiers politique de la ville, et qui permettent la mise en œuvre de projets dynamisant les quartiers.

► Favoriser les liens entre la recherche et le territoire

1. S'inscrire dans une **logique de partenariat avec l'Université, la Région, les acteurs économiques du**

**territoire**, pour accompagner le développement des liens entre la recherche et les activités économiques locales. Être à l'écoute et en soutien de toute initiative portée en coopération par des acteurs locaux.

2. Mobiliser l'expertise issue des laboratoires de recherche localisés sur le territoire au service des politiques publiques, dans toutes les disciplines. Associer les équipes de recherche à la structuration et l'amélioration de **l'évaluation des politiques publiques de la collectivité**.
3. **Fédérer les acteurs du territoire déjà en place sur la thématique du stockage de l'énergie** (SAFT, Forsee power, Fédération de recherche de l'H2, ...) en s'associant avec le Cluster Energie Stockage animé par l'ADI afin de renforcer la synergie locale entre industriels et recherche et développement sur la transition énergétique .

## POUR UN DROIT AUX VACANCES ET AUX LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS

En France, chaque année, 5 millions d'enfants ne partent plus en vacances, ils sont des milliers sur Poitiers. Les loisirs, les vacances sont un droit fondamental de chaque enfant, qui a bénéficié de grandes politiques sociales du XXe siècle, aujourd'hui trop souvent oublié. Le temps libre, et les activités collectives, offrent pourtant un espace éducatif sans équivalent pour les enfants.

### 1. Pas d'enfant sans vacances !

D'ici à la fin de notre mandat, chaque enfant aura droit, chaque année, à au moins une expérience de vacances ou de classe découverte. Nous engagerons un **grand plan municipal dédié aux vacances pour tous**, en associant les familles et structures dans les quartiers pour organiser les départs, et en développant les lieux d'accueil, dans Grand Poitiers, et hors Grand Poitiers.

- **Accompagner les familles** : aides familiales aux séjours collectifs de vacances, événementiels d'information adaptés, actions pour rassurer les familles les plus précaires sur le départ en vacances en s'appuyant sur les centres de loisirs, etc. ;
- **Soutenir l'entretien et la mise aux normes des lieux d'accueil de séjours collectifs existants**, à Poitiers et Grand Poitiers (grand projet autour du Bois de Saint Pierre - voir fiche Droit à la Nature), voire envisager le rachat d'un **lieu de séjours de vacances municipal sur la côte atlantique** (le droit à la mer pour tous !) ;
- Proposer un **catalogue de voyages collectifs municipaux**, avec des tarifs préférentiels, et une politique cohérente.

### 2. Pas d'enfant sans loisirs !

D'ici à la fin de notre mandat, **chaque enfant aura droit, chaque année, à une activité culturelle, sportive, ou d'engagement citoyen**.

- Développer les modalités d'information, d'accompagnement concrètes (transports, lieux d'information...) et financières, en partenariat avec les écoles et associations ;
- Développer l'offre d'activités extra-scolaires existantes, en lien avec les priorités éducatives de la municipalité (éducation nature, numérique responsable...) ;
- Décrocher pour Poitiers le label **Villes 100% EAC** (Education Artistique et Culturelle).

## NOTRE POLITIQUE POUR UN SPORT PLUS EGALITAIRE

### 1. Notre priorité : aménager l'espace public pour encourager la pratique sportive.

- **Garantir l'entretien et améliorer la qualité des équipements existants**, en les améliorant (fontaines à eau sur les terrains de pratique extérieure, entretien des infrastructures...)
- **Encourager la pratique du sport de plein air/nature**, par des aménagements plus favorables aux vélos, aux piétons, à la baignade dans le Clain, et par une politique plus concertée entre les enjeux sportifs et naturels à l'échelle de Grand Poitiers.
- Encourager le **développement des sports urbains** comme le parkour ou le skate, dans de multiples espaces (parvis du TAP, espaces publics...)
- Réserver la construction d'équipements au développement de sports encore non pourvus, comme les nouvelles disciplines olympiques ou le roller derby.

### 2. Notre ambition : sport et loisirs pour tous.

- Nous ne souhaitons pas opposer la pratique du sport amateur et la pratique du sport professionnel : ce dernier contribue à une fierté et à une dynamique locale importante, et mobilise de nombreux bénévoles. L'important est de garder un équilibre dans les moyens alloués par la municipalité, pour qu'ils soient au service prioritaire de l'accès de la pratique sportive pour tous.
- La pratique sportive ne doit pas reculer, notamment chez les plus jeunes, et nous poursuivons en particulier un objectif simple : **chacun doit savoir nager** !
- Réaffirmer la priorité à accorder à la **politique en faveur du sport scolaire**, qui est souvent la seule occasion de pratique sportive pour de nombreux jeunes. Maintenir une diversité de l'offre, et une facilité d'accès pour les établissements scolaires. Etendre cette ambition à l'échelle de **Grand Poitiers**, qui comprend encore aujourd'hui des « déserts sportifs » (sans associations, sans équipements, et sans moyens de transport jusqu'aux équipements).
- Poursuivre et améliorer l'efficacité du **Pass'Sport** existant. En particulier, améliorer l'organisation des stages de sports gratuits proposés, et la communication autour de cette offre.
- Soutenir le **développement des nouveaux sports**, comme une opportunité d'inclusion de nouveaux publics : Tchoukball (accueil des phases qualificatives du championnat de France en janvier 2020), Kinball, etc.
- Faire du label « **Terre de jeux 2024** » comme de l'accueil du **Tour de France** une opportunité pour améliorer les infrastructures sportives du quotidien (lancer la création de pistes cyclables à cette occasion) et valoriser les acteurs locaux (organiser une fête du vélo à l'occasion du passage du Tour), dans la suite de l'Appel à projets déjà lancé.

### 3. Soutenir le sport à Poitiers, c'est aussi soutenir la vie associative.

- 90% de la vie sportive sur Poitiers et Grand Poitiers est portée par des **associations**, qui rassemblent de très nombreux bénévoles, mais qui ont été très lourdement touchées par le gel des contrats aidés et la fragilité globale des financements du secteur associatif.
- L'ensemble de notre **politique de soutien à la vie associative** sera mise au service des associations sportives : soutien à la **mutualisation** (fonctions supports / postes de terrain, achats et gestion du matériel groupés...), **simplification administrative**, facilités logistiques (mise à disposition de locaux, etc.). Nous poursuivrons la politique municipale de mise à disposition d'animateurs sportifs de la ville pallier aux fragilités de ressources humaines connues par les associations.

### 4. Une municipalité engagée pour le sport féminin

- Nous engager pour l'équivalence des aides entre les associations dédiées au sport féminin, et au sport masculin, notamment en poursuivant des critères de subvention bonifiants.
- Inciter les structures à s'impliquer dans les dispositifs d'aide de la Région, en matière de soutien au sport féminin.
- Soutenir l'équivalence de visibilité entre les équipes pro masculines et féminines, qui montrent l'exemple pour les autres.
- Mieux valoriser les succès de sport féminin dans la ville, dans une dynamique d'exemplarité (par exemple : victoire de l'équipe féminine du TTAC en 2018 ; nouveau club de Tennis de l'ASAC Couronnières, club de foot féminin des 3 Cités..).

## ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT LOCAL POUR ET PAR LES POITEVINS

La récente fusion des régions et la perte du statut de capitale régionale pour Poitiers a fait craindre une fuite importante d'emplois administratifs, dans un contexte où l'emploi public pèse beaucoup (le CHU, l'Université de Poitiers et Grand Poitiers sont les trois premiers employeurs de l'agglomération). Plus largement, c'est un sentiment de relégation de notre ville à une place de second rang qu'ont éprouvé les habitants de notre ville. Pourtant, malgré un contexte national qui cherche à concentrer toujours davantage les ressources dans les grandes agglomérations, de nombreux éléments laissent à penser que **Poitiers bénéficie de vraies richesses pour un développement économique local de qualité** : cadre de vie agréable, importante population d'étudiants et de jeunes actifs qualifiés, tissu associatif très riche, pression immobilière modérée... Et nous avons des ressources uniques ! En faisant de « **Poitiers Capitale de l'éducation** » plus qu'un slogan mais une réalité, en faisant de **Poitiers la Capitale du jeu**, nous **retrouverons la fierté d'une ville capitale**.

Nous en sommes convaincus : **notre richesse n'est pas à attendre d'ailleurs, de Bordeaux ou de Paris. Reprenons la main, pour construire notre futur ici, avec les richesses qui s'y trouvent, que nous chercherons sans cesse à soutenir et valoriser**. Pour animer et développer l'activité économique dans notre ville, il ne s'agit pas de tout « municipaliser », mais de **faire confiance aux acteurs locaux** ! Être à l'écoute de la vie locale, accompagner, faciliter, mettre en relation, ne pas « faire à la place de » : c'est la manière dont nous voyons notre rôle d'élus.

Beaucoup d'opportunités résident dans les liens que nous saurons tisser : les autres territoires, proches (comme Châtellerauld et Niort, etc.) ou plus lointains (comme Bordeaux et Paris), **ne sont pas des concurrents, mais des partenaires** ! Il est urgent de **sortir de la logique d'attractivité et de compétition**, de laquelle Poitiers ne sortira pas gagnante, pour s'engager dans une **dynamique de coopération et de complémentarité intelligente** entre villes, secteurs, acteurs...

Enfin, **la transition écologique et les solidarités sont des leviers formidables pour préserver et créer de l'emploi non délocalisable, dans une logique d'ancrage**. Et cela commence par nous : l'activité générée par notre collectivité sera exemplaire, en se dotant d'une politique d'achats publics responsables. C'est en soutenant les **commerces de proximité** dans les quartiers plutôt que dans les zones commerciales de périphérie, c'est en **facilitant la création d'activité dans les quartiers**, ou encore en soutenant **la monnaie locale**, que nous arriverons à bâtir une économie de proximité.

Nous soutiendrons le développement de formes innovantes d'économie collaborative et de l'insertion par l'activité économique, **et nous accompagnerons toute forme d'expérimentation économique sur le territoire** qui cherchera à valoriser nos ressources locales. Oser, encourager, plutôt que de contraindre !

### POITIERS, UNE VILLE CAPITALE : MIEUX VALORISER LES RICHESSES DU TERRITOIRE

#### ► Une richesse culturelle

1. Voir objectif « **Impulser une politique culturelle ouverte sur la vie de la cité dans le respect des droits culturels des habitants** » (Priorité « se réapproprier espace public »).

### ► Une richesse éducative

1. « **Poitiers, Capitale de l'éducation** » : une réalité pour chaque habitant. Mobiliser les opérateurs nationaux (CNED, IH2EF, Canopé) et les acteurs de l'EdTech (le numérique au service de l'éducation) pour faire de Poitiers un territoire d'innovation pédagogique de référence.

### ► Une richesse ludique

#### 1. Poitiers, Capitale du Jeu :

- Soutenir l'émergence de formations universitaires autour du jeu (game design, etc.) ;
- Apporter un soutien financier et technique aux différents acteurs du jeu à Poitiers ;
- Mobiliser les acteurs locaux autour d'événements phare ; prioriser le partenariat avec les acteurs locaux pour l'animation (principale ou secondaire) des grands événements ;
- Faire de l'écosystème du jeu un atout pour la valorisation touristique de Poitiers. Mieux valoriser les acteurs du jeu à Poitiers dans un parcours de découverte de la ville, par exemple avec un circuit construit avec l'office de tourisme ; travailler pour proposer une offre en partenariat/complémentarité avec le FLIP<sup>9</sup> de Parthenay, et avec l'écosystème d'Angoulême (BD, animation, ENJMIN<sup>10</sup>, etc.).
- Valoriser par le jeu, le numérique et l'image de Poitiers underground. En effet, Poitiers recèle dans quasiment toutes les rues des caves, souterrains de l'époque gallo-romaine jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.
- Positionnement : Conserver la Gamers Assembly : mettre en place un tarif réduit pour les habitants de Poitiers et pour les jeunes.

### ► Une ville connectée à la Nouvelle-Aquitaine : garder et mieux accueillir à Poitiers les sièges associatifs et d'entreprise d'envergure régionale

Poitiers, après son statut de capitale régionale, est aujourd'hui le siège de bons nombres d'antennes de réseaux régionaux associatifs et institutionnels. Les travailleurs concernés sont basés à Poitiers mais amenés à se déplacer très fréquemment sur l'ensemble de la Région, et plus particulièrement à Angoulême et Bordeaux, et à travailler via des outils à distance. En concertation avec l'Etat et ses administrations basées à Poitiers, avec la Région et la maison de la région à Poitiers, mais aussi les associations régionales dont une antenne ou le siège est basé à Poitiers :

- Effectuer un recensement des besoins matériels et technologiques permettant le maintien des travailleurs régionaux à Poitiers (outils visio, salles de réunion, accès aux trains, parking de la gare),
- Impulser des outils de mutualisation entre administrations et associations régionales (matériel, mais aussi co-voiturage, partage de compétences),
- Envisager la création d'un espace de co-working ou la mise à disposition de locaux administratifs inoccupés permettant le maintien d'antennes régionales à Poitiers

1. Développer des systèmes de visioconférence efficaces mutualisés ;
2. Mettre à disposition des lieux de réunion faciles d'accès (à proximité de la gare, par exemple à intégrer au projet de Pont Achard) et créateurs de lien ;
3. Travailler en concertation avec les services de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine pour proposer des solutions au service des acteurs et réseaux régionaux (d'entreprise, associatif, d'ESS...) : hébergement,

<sup>9</sup> Festival ludique international de parthenay

<sup>10</sup> Ecole nationale du jeu et des médias interactifs numériques

transport, lieux de réunion, etc.

4. Repenser le réseau de transports en commun (bus et TER, à l'échelle de Poitiers et de Grand Poitiers) pour mieux l'adapter aux réalités des professionnels vivant à Poitiers, mais travaillant à Bordeaux ou Paris.

## POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE DYNAMIQUE ET COOPÉRATIVE

### ► Accompagner les acteurs locaux dans le développement de leur activité

1. Posture de l'administration : pour **une administration qui garantit et soutient la liberté d'entreprendre et de partager pour toutes et tous**. Sortir d'une logique « en silo » et de contrôle, pour encourager une logique transversale, d'accompagnement cohérent et de stimulation des projets et des acteurs ;
2. Créer un **guichet unique** pour que les porteurs de projets économiques aient un seul interlocuteur au sein des services administratifs tout au long de leur parcours, et leur simplifier les démarches.
3. Mettre en œuvre une vraie politique immobilière au service de l'activité économique à Poitiers :
  - **Mettre à disposition des lieux dédiés à la création d'activités économiques** et à l'ouverture de magasins éphémères de type « magasins-écoles », permettant aussi la présence de commerces dans les quartiers en particulier dans les quartiers hors centre-ville (mise à disposition de logements sociaux vacants par exemple) ;
  - Soutenir la création d'espaces de type **tiers-lieux**, dans tous les quartiers de Poitiers et dans les communes de Grand Poitiers. Accompagner l'émergence d'un tiers-lieu à Pont Achard, qui serait un lieu de lien fort entre Poitiers, Bordeaux et Paris, incluant l'accueil d'activités économiques, d'activités culturelles, des services de mobilité, d'une auberge de jeunesse ;
  - Mettre en place un **schéma d'optimisation immobilière à l'échelle de Grand Poitiers** : avoir une vision globale des espaces disponibles, tous statuts confondus, pour que la Mairie/Grand Poitiers puisse proposer des solutions aux acteurs privés, associatifs, de l'ESS...
4. **Simplifier l'accès des artisans à leurs chantiers dans le centre-ville**, en partenariat avec les chambres consulaires ;
5. *Voir propositions « Education »* : Poitiers ne retient pas assez ses diplômés. Renforcer les liens entre les acteurs (via des événements, des réseaux coopératifs, des outils innovants comme la SCIC B323 à soutenir et étendre à d'autres Masters, permettant la mobilisation de l'expertise étudiante au service des acteurs publics et économiques, l'évaluation des politiques publiques en lien avec les laboratoires) afin de créer un territoire d'opportunités pour eux, et d'animer une logique d'« ancrage » ;
6. Soutenir l'économie de la culture et des loisirs ;
7. Mise en place d'un **fonds de dotation (aide financière et logistique) pour la mise aux normes des lieux "privés" de culture et de sport** ;
8. Participer au **GIP<sup>11</sup> Café Culture** (dispositif national qui aide à l'emploi des artistes et techniciens des lieux de concert type café/bar/café-concert).

### ► Affirmer la priorité à l'économie locale de proximité

1. **Stopper le développement des zones commerciales de périphérie**, pour soutenir le commerce dans les quartiers et en centre-ville ;
2. Préparer la requalification des friches commerciales de périphérie ;
3. Améliorer la **mobilité collective entre les lieux de vie et les grands pôles d'emploi**, en particulier

<sup>11</sup> Groupement d'intérêt public

l'emploi le plus précaire et à horaires décalés (quartiers > Futuroscope par exemple) (voir propositions « Mobilité »).

**4. Faciliter les débouchés locaux des circuits courts alimentaires**, par :

- Des moyens financiers ;
- Des facilités logistiques ;
- Le développement des **moyens de transformation** locaux (reprise du projet de légumerie envisagé sur Grand Poitiers, en partenariat notamment avec le CROUS et le CHU) ;
- la mise à disposition de cuisines des écoles/centrales pour des professionnels,
- Le **développement des lieux de distribution** : le soutien aux marchés de producteurs bio/zéro phyto, les marchés en partenariat avec des cadres professionnels ou scolaires (comme le marché proposé au lycée Kyoto), les marchés du soir, les AMAP, les épiceries sociales et solidaires, en particulier sur le campus et dans les quartiers ;

**5. Pour l'ensemble des biens et services de proximité (alimentation, artisanat...) :**

- Aller vers des **marchés publics** mieux adaptés pour encourager les circuits de proximité (voir priorité « Démocratie locale ») ;
- Créer un **espace de ressources facilitant l'accès des entreprises locales à la commande publique**, en leur permettant notamment d'avoir une visibilité sur les futurs achats de la commune.

## FACILITER LA VIE DES COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ

### Foncier, aménagement :

- Lutter contre la concentration des propriétaires des immeubles du centre-ville sur Poitiers.
- Diversifier l'offre de logements au centre-ville de Poitiers : faire en sorte que les permis de travaux conservent la mixité de la population ;
- Pour une politique spécifique en direction des étages supérieurs des bâtiments des commerces : mettre en place des injonctions à rénovation auprès des propriétaires pour les étages supérieurs des commerces afin de lutter contre l'insalubrité ; faciliter la mise en location pour les particuliers des étages supérieurs des commerces (et ainsi, réduire la part de loyer demandée aux commerçants) ;
- **Libérer l'occupation de l'espace public pour les commerces de proximité** : alléger les taxes sur l'occupation des terrasses et devantures ; en concertation avec les acteurs du centre-ville, envisager de revenir sur l'arrêté municipal interdisant la vente d'alcool dans l'espace public, dans le cadre d'événements publics.
- **Doubler la fréquence de ramassage des cartons et déchets recyclables** pour les commerçants du centre-ville ;

### Animation et valorisation des acteurs

- Faire du **marché de Noël et de la braderie des occasions privilégiées de valorisation des productions et commerces de proximité**, par une politique tarifaire mieux adaptée ; par un travail en partenariat avec les commerçants, le secteur touristique, le secteur associatif (poursuivre et étendre le dispositif « chalet solidaire »).
- **Mieux associer les différents acteurs** du centre-ville à la conception des animations du centre-ville, les rendre plus régulières au cours de l'année, et plus présentes dans l'espace public (hors grandes places) ;
- Proposer une **vraie stratégie d'animation de la Grand'Rue** : piétonnisation régulière, événementiel dédié, en partenariat avec l'association de la Grand'Rue.
- **Rendre gratuite la mise à disposition de flyers de commerçants locaux à l'Office de Tourisme ;**

### Déplacements :

- Mieux articuler les flux de circulation entre les quartiers Magenta et Place du Marché ; mieux valoriser, par des circuits de déplacement adaptés, les commerces des rues secondaires ;
- Ne plus limiter géographiquement les badges d'accès commerçants ;

### Et dans les quartiers hors centre-ville?

- **Diversifier les lieux d'animation de la ville**, en particulier les animations de Noël : mettre aussi des animations dans les différents quartiers de Poitiers (Couronneries, 3 Cités) ;
- **Faciliter la mise à disposition des locaux vacants en bas d'immeubles pour des activités commerciales** ;

### Relations vis-à-vis de la municipalité, et entre commerçants :

- **Moins de procédures administratives, plus de liens avec les élus et l'administration !**
- S'engager pour la **co-construction des politiques commerciales et d'animation locale** de la municipalité ;
- S'engager pour la **disponibilité des conseils** et pour la **réactivité des réponses** apportées aux commerçants sur leurs démarches (enseignes, autorisations diverses...) ;
- Encourager la création de liens entre les différents commerçants du centre-ville, et de chaque quartier (par des événementiels, par le soutien aux réseaux).

### ► Innover avec l'Économie Sociale et Solidaire

Apporter des solutions à la crise de l'emploi, en soutenant le développement des formes innovantes d'économie collaborative dans tous les domaines. La Communauté Urbaine de Grand Poitiers ce sont déjà dans l'ESS : 1033 employeurs, 9284 salariés, 11% de l'emploi !

S'inscrire pleinement dans la labellisation « Territoire French Impact » que vient d'obtenir un collectif d'acteurs de l'ESS pour Grand Poitiers (Le CAPEE<sup>12</sup>, la CRESS<sup>13</sup> Nouvelle-Aquitaine, ELLYX, France Active Poitou-Charentes, INAE, J'adopte un projet, ACEASCOP) .

1. Autoriser et accompagner l' « expérimentation » économique sur le territoire ;
2. Jouer un rôle moteur dans l'animation d'un réseau et la coopération entre les acteurs de l'ESS ;
3. Compléter si besoin le « Portrait de territoire » et le « diagnostic ESS » conduit en 2019 ;
4. Soutenir les **mutualisations d'emplois et de services** (en particulier au service des associations, durement touchées par le gel des emplois aidés) : soutenir le développement des **Coopératives d'Activité et d'Emploi** sur le territoire , accompagner la mise en place de **Groupements d'Employeurs** à l'échelle de Grand Poitiers (ou plus), en partenariat avec le Comité Régional des Groupements d'Employeurs.
5. Développer la création et/ou développer les activités de Sociétés Publiques Locales (SPL), Sociétés d'Économie Mixte (SEM) et Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), dans plusieurs champs. Par exemple, à vocation de production d'énergies renouvelables, cf l'exemple de Poitou Energies Citoyennes.
6. S'investir davantage dans le Réseau des Territoires d'Économie Sociale (RTES) et dans les réseaux européens liés à l'ESS.

### ► Soutenir le développement de la monnaie locale

1. Rendre la monnaie locale « Le Pois » accessible à chaque poitevin, par un partenariat avec l'association porteuse :
  - Soutien de l'association porteuse
  - Valorisation des paiements en monnaie locale au sein des services municipaux (cantine, marchés publics, etc.)
  - Envisager la possibilité d'offrir 100 pois /foyer poitevin, accompagné d'une communication spécifique

## POUR UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI DURABLE ET SOLIDAIRE

### ► Pour une politique centrée sur l'insertion par l'activité économique

1. Soutenir le développement de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur ».
2. Soutenir les structures d'insertion par l'activité économique :
  - En **garantissant, tout au long du mandat, le maintien du budget affecté à l'IAE**, et en facilitant les mises à disposition (locaux et personnels) ;
  - En participant / animant le réseau des structures d'IAE sur le territoire, et en particulier en soutenant le CAPEE comme réseau de l'ESS et l'IAE sur le territoire ;
  - En renforçant les liens entre la municipalité et les structures d'insertion, les acteurs de l'IAE et les structures impliquées dans la transition écologique ;
  - En facilitant l'action de ces structures d'insertion au travers de subventions, de mise à disposition de \_\_\_\_\_ personnels, ou de mise à disposition de locaux ;

<sup>12</sup> Comité des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide

<sup>13</sup> Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

- En redonnant de l'ambition au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), notamment en développant les heures d'insertion liées aux nouveaux emplois et emplois verts
  - En engageant une réflexion avec les structures de l'IAE autour des solutions pour enrayer le chômage de longue durée à Poitiers, imaginer de nouveaux supports d'insertion (en lien avec le Pacte Ambition de l'Etat), proposer des parcours d'insertion dans les métiers en devenir / métiers verts et répondre aux nouveaux besoins du territoire/des entreprises ;
3. Veiller, au travers des commandes publiques, à impliquer les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), par exemple en réservant un lot d'un marché public à ce type de structure ou en organisant la sous-traitance de certains services à des structures d'IAE.

#### ► Développer l'emploi durable au service de la transition écologique

*Encourager un écosystème tourné vers l'emploi durable, respectueux des droits humains et de l'environnement.*

1. **Pour une collectivité exemplaire** : doter d'une **politique d'achats publics responsables** en proposant des éco-socio-conditionnalités ambitieuses, incluant des dispositions sociales (respect des droits sociaux, clauses d'insertion), environnementales (impact écologique) et de circuits de proximité.
2. Faire des **emplois liés à la transition écologique un levier de développement des structures d'IAE** : plusieurs des projets portés dans le programme pourraient être mis en œuvre par le recours de structures d'IAE (couches lavables, consignes...).
3. Dans le cadre d'un travail sur l'Insertion par l'activité économique, et/ou dans le cadre de la dynamique territoire Zéro Chômeur, développer le travail lié à l'entretien d'espaces de production maraichère (publics, partagés, maraîchers...), et donc les compétences qui y sont liées. Développer les activités sur le modèle de Malaguet ;
4. Massifier les services aux vélos sous toute forme (boutiques d'occasion, ateliers de réparation, ...), avec des soutiens financiers et logistiques dédiés ; mieux les valoriser ;

#### ► Mieux valoriser les acteurs économiques qui s'engagent pour la transition écologique

1. Encourager les événements en partenariat permettant la transition écologique des entreprises sur le territoire ;
2. Valoriser le réseau des « acteurs économiques du vélo » sur Poitiers, notamment à l'occasion du passage du Tour de France ;
3. En partenariat avec l'Office de Tourisme, donner de la visibilité à l'accueil paysan et contribuer à l'animation d'un réseau d'hébergement paysan sur le territoire.

#### ► Soutenir l'économie circulaire

1. Conduire un « portrait de territoire » de l'économie circulaire sur le territoire, et valoriser les acteurs de l'économie circulaire ;
2. Faire de l'économie circulaire un enjeu de **développement de nouveaux emplois** pour le territoire via la création d'activités innovantes, formatrices aux nouveaux métiers et non-délocalisables : Soutenir le **(re)développement d'un système de consignes de bouteilles en verre**, à l'échelle de Grand Poitiers ; développement d'un service de couches lavables collectives ; récupération de meubles/mobiliers/etc., collecte déchets électroménagers...
3. Voir propositions « Réduire et revaloriser en économie circulaire nos déchets »

## REVITALISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA DÉMOCRATIE LOCALE

Les citoyens n'ont plus confiance en la politique, et en les élus. L'abstention grimpe, la brutalité augmente de part et d'autre, et face aux crises écologiques et sociales la tentation d'un pouvoir fort émerge. Il y a une **urgence démocratique** : dans ce contexte, nous croyons en la concertation et la participation citoyenne, car nous ne changerons pas le monde sans les gens.

**C'est à l'échelle municipale que nous pouvons reprendre la main sur le système démocratique.** Renouveler les pratiques politiques, renouveler les générations politiques, pour prendre la place des vieux systèmes, c'est notre projet. Nous voulons **réenchanter la démocratie locale**, en réinventant, à notre échelle, un fonctionnement vraiment ouvert et coopératif.

Poitiers Collectif, dès l'origine, c'est la volonté de montrer, par l'exemple, qu'on peut faire de la politique autrement. Dès octobre 2018, **nous avons montré l'exemple, par un fonctionnement vraiment ouvert, démocratique, transparent.** Un fonctionnement collectif.

Lorsque nous serons élus, ce fonctionnement sera garanti par un **Pacte de la participation Citoyenne**, et par une **Assemblée Citoyenne**, qui garantira la place des citoyens dans la décision municipale et le contrôle de nos décisions. Nous instaurerons un Référendum d'Initiative Locale citoyen, un Droit d'Initiative Locale, pour donner un vrai pouvoir aux habitantes et aux habitants.

Notre organisation d'élus sera exemplaire : un fonctionnement horizontal, avec un partage des responsabilités par binôme, et un esprit d'équipe avec les agents de la collectivité.

Et nous **encouragerons l'engagement, sous toutes ses formes, à tous les âges de la vie** : l'engagement des jeunes, mais aussi l'engagement au sein des nombreuses associations de notre ville, à qui nous devons tout faire pour faciliter la vie.

Nous voulons faire de **Poitiers une ville éclairée pour les autres, une capitale citoyenne où nous démontrerons aux autres, avec fierté, que retrouver confiance en la politique, c'est possible.** Une idée folle : pérenniser le rendez-vous de la Rentrée des Initiatives Citoyennes, un grand événement accueilli à Poitiers en septembre 2019, comme un événement permettant d'animer le réseau des villes participatives en France ! Une deuxième édition accueillie par la Mairie de Poitiers en 2020 ?

### POUR UNE DÉMOCRATIE MUNICIPALE ACCESSIBLE À TOUS ET CITOYENNE !

► Redonner une place aux citoyens dans la décision municipale

1. Dès notre élection, écrire avec tous les habitants et acteurs locaux un **Pacte de la participation** : un texte fondateur des engagements réciproques entre élus, citoyens, et agents des services, au service du « faire ensemble ».

2. Instaurer une **Assemblée citoyenne**, composée pour un tiers d'habitants tirés au sort par quartiers, un tiers cooptés par les instances citoyennes existantes (conseil de développement, conseils citoyens, comités de quartier, conseil communal des jeunes,...), et d'un tiers de volontaires.
3. Instaurer un **Référendum d'Initiative citoyenne Local**, ainsi que d'un **Droit d'initiative Local**, qui permettra de mettre à l'ordre du jour du Conseil Municipal les propositions et sujets de débat portés par les citoyens. Ces droits seraient ouverts à tous les habitants de Poitiers, notamment les **étrangers** ;
4. **Pérenniser, développer, valoriser les instances existantes :**
  - **Valoriser, par le biais de l'Assemblée Citoyenne**, les instances existantes, et leur donner une vraie place dans la décision municipale ;
  - Leur accorder **plus de moyens** notamment de moyens humains mis à disposition par le service « Participation Citoyenne » ;
  - Mieux Impliquer les conseils citoyens dans les usages des espaces de vie et notamment pour les places publiques de la ville ainsi que les parcs.
  - Réaffirmer l'importance du Conseil Communal des Jeunes et pérenniser les Assises de la Jeunesse ; permettre à la parole des jeunes du CCJ / des Assises de la Jeunesse d'être réellement prise en compte, dans toutes les politiques de la Mairie notamment par des liens renforcés avec les élus ;
  - Revitaliser la participation citoyenne autour du Plan Climat Air Energie Territorial, et plus globalement autour de tout projet lié à **l'écologie**.
5. **Créer un service « Participation Citoyenne » doté de moyens humains et financiers importants. Il sera garant, avec les élus, de la bonne mise en œuvre du Pacte de la Participation Citoyenne, et il incarnera sa traduction budgétaire et en moyens financiers.** Il aura notamment pour prérogative d'animer l'ensemble de la dynamique de participation citoyenne, d'aider les instances citoyennes existantes, et de garantir que soit apportée une réponse à toute sollicitation via un RIL / DIL.
6. Pour chaque projet municipal d'envergure, **associer activement les habitants et les acteurs (privés, associatifs...), de la conception du projet à sa gestion pérenne.** Par exemple : Caserne Pont Achard, Collège Henri IV...

► **Renouveler la gouvernance municipale**

1. Assurer une gouvernance partagée de Grand Poitiers. **Notre engagement : le.la Maire de Poitiers ne sera pas Président.e de Grand Poitiers.**
2. Faire évoluer des Commissions thématiques existantes en « **commissions action-projet** » : intégrant des représentants des citoyens, elles garantiront un fonctionnement plus horizontal et ouvert, et elles garantiront la prise en compte systématique des citoyens en tant qu'acteurs du territoire, associés activement aux projets, de même que les agents des services.
3. Constituer des **binômes paritaires d'élu.e.s** pour partager les compétences et représenter l'équipe municipale ;
4. Systématiquement utiliser des outils issus de la sociocratie dans les réunions et processus de concertation municipaux.
5. **Evaluer nos politiques** : évaluer de manière conjointe, concertée et critériée toutes les actions menées pendant la mandature, en mobilisant notamment les laboratoires de l'Université. Rendre publics et facilement accessibles aux citoyens les résultats des évaluations.

## ► Développer les lieux dédiés à la vie associative et citoyenne

Aujourd'hui, on constate à Poitiers un **manque criant de lieux dédiés à la vie associative et citoyenne**. La saturation des Maisons de quartier, la disparition de lieux comme le Plan B et le CRIJ, entraînent de vraies difficultés pour de nombreuses associations et projets citoyens, qui ne trouvent plus où se réunir et organiser leurs activités.

Or, bénéficier de lieux facilement accessibles, est un levier majeur pour le développement d'une activité associative / citoyenne. La municipalité doit tout faire pour encourager la vie associative et citoyenne, et à ce titre, doit massivement re-développer des lieux dédiés.

**1. Créer une ou plusieurs «Maisons de la Citoyenneté» (réhabiliter des locaux existants, par exemple le collège Henri IV) dédiées à la vie citoyenne et associative, et développer des "tables de quartiers"** pour faire vivre la participation à l'échelle des lieux de vie, en partenariat avec les Maisons de quartier.

Les **Maisons de la Citoyenneté** seront des lieux très fonctionnels, qui auront pour objectif de faciliter et encourager :

- Le contact entre les citoyens et la municipalité
- La vie associative, citoyenne, l'éducation populaire...
- La mise en réseau des acteurs locaux

Leurs caractéristiques :

Être très ouvertes ;

- Avoir des horaires adaptés à toutes les réalités militantes ;
- Utilisation gratuite pour les groupes de citoyens et associations d'intérêt général;
- Elles permettront à a fois l'accueil de réunions, et l'accueil d'événements (grands espaces);
- Avoir peu de contraintes (horaires, mise à disposition facile et pratique...)
- Être accueillantes et favoriser la convivialité ;
- Elles pourront accueillir des services de type «incubateurs» pour les nouvelles associations, avec un accompagnement proposé pour certaines démarches.

Les **tables de quartier** seront intégrées aux **conventions avec les Maisons de quartiers** au titre de leur convention pluriannuelle d'objectifs. Élément important de la concertation à l'échelle municipale, elles feront vivre la participation citoyenne dans les quartiers. En mettant des moyens à disposition des instances existantes (comités de quartier...), les tables joueront un rôle de référent pour le développement social local : la lutte contre la pauvreté, l'accès au logement, l'intégration des migrants, des jeunes, des aînés, la mobilisation environnementale... A partir d'un diagnostic de quartier, elles permettront la mise en place d'une démarche participative avec les habitants pour définir les priorités du quartier en matière de transport, d'habitat, de services de proximité...

**2. Ouvrir les équipements publics (écoles, gymnases, lieux culturels comme le TAP) à des initiatives culturelles, éducatives, citoyennes ou associatives (voir priorité « Espaces publics »).**

## POUR UNE ORGANISATION MUNICIPALE RÉINVENTÉE ET EXEMPLAIRE

### ► Vers un service public aux compétences renforcées

**1. Limiter les externalisations** de fonctions prises en charge par la municipalité

**2. Encourager la mise en place/le retour de régies publiques communales ou intercommunales** (notamment : déchets, eau, SEM transports à l'échelle Grand Poitiers) en partant de la recherche de co-gestion

avec la société civile et les habitants.

3. Former les équipes en conséquence.

► Une municipalité qui montre l'exemple dans nos engagements

1. Une **exemplarité dans la transition écologique** :

- Viser un **patrimoine municipal et intercommunal à énergie positive !** (voir priorité « Urbanisme »)
- **Mettre en place des clauses écologiquement responsables dans les marchés publics ;**
- **Une collectivité zéro plastique jetable** (voir priorité « Ressources naturelles »)

2. Une exemplarité en matière d'égalité hommes-femmes :

- Assurer la parité de l'équipe municipale, dans la répartition des délégations ;
- Assurer la parité de la répartition des postes de direction dans l'organigramme des services ;
- Valoriser et appliquer la Charte Européenne de l'égalité hommes-femmes

3. Assurer le caractère non-discriminatoire des documents administratifs de la collectivité (genre, LGBTI+...).

4. Une municipalité qui se saisit des enjeux liés au numérique.

- Ouvrir un **grand débat territorial, associant tous les acteurs et habitants, sur la place et sur l'impact du numérique dans la ville**, notamment la place du numérique dans l'éducation.
- **Mettre en place un grand plan municipal sur l'inclusion numérique du service public, vis-à-vis des différents usagers**
- Pour une administration numérique responsable (voir encadré).

## VERS UNE ADMINISTRATION NUMERIQUE RESPONSABLE

Le numérique représente à la fois un **risque** (impact environnemental, risque social de fracture numérique, emploi), et à la fois une **opportunité** (open-data, pratiques collaboratives...) pour toute administration publique.

Dans notre projet pour Poitiers, les opportunités que représentent le numérique sont de plusieurs ordres : une opportunité pour encourager l'appropriation de la **transition écologique**, avec l'exemple de l'application chatbot **Trizzy** que Grand Poitiers a mis en place pour guider le citoyen dans les consignes de tri ; une opportunité avec les outils liés à la « **civic tech** », qui mobilisent le **numérique au service de l'innovation démocratique**. Il faut également prendre en compte l'**importance économique** du secteur numérique pour Poitiers aujourd'hui (EdTech, e-sport...).

L'impact négatif et les risques du numérique sont néanmoins de plus en plus connus :

- Un risque environnemental. Aujourd'hui, selon l'ADEME, un salarié français émet en 1 an, à cause de son *utilisation* numérique (envoi de mails, stockage de données, recherches internet), 360 kg d'équivalent CO2. A cela, il faut ajouter l'ensemble du poids carbone de la fabrication, du transport, et du traitement et recyclage des équipements – lorsqu'il est possible.
- Outre le risque environnemental, le **risque social** représenté par le tout-numérique au sein des administrations est mis en évidence, à l'heure où six millions de personnes souffrent d'illectronisme en France, et où le numérique peut conduire à l'aggravation de l'isolement comme l'indique par exemple l'enquête du défenseur des droits sur les relations des usagers avec les services publics (2017). Le recours au tout-numérique devient de plus en plus une contrainte plutôt qu'un choix pour nos concitoyens, qui sont beaucoup à renoncer à leurs droits, faute de pouvoir faire une demande en ligne.

Toute administration du XXI<sup>e</sup> siècle doit donc ancrer sa pratique numérique dans une approche responsable, conciliant responsabilité environnementale et préoccupation sociale.

### 1. Réduire l'empreinte écologique de l'administration municipale

- Réduire l'empreinte écologique des équipements numériques de la collectivité : fixer des objectifs sur l'allongement de leur durée d'utilisation, l'augmentation du taux de réemploi, l'achat d'équipements neufs labellisés ou d'équipements reconditionnés, etc.
- Réduire l'empreinte écologique des **services numériques de la collectivité et de ses prestataires** (conception responsable ou à défaut éco-conception, clauses écologiques dans les appels d'offres, par exemple conditionnés à l'obtention du Label "Numérique Responsable", etc.).
- Réduire l'empreinte écologique des **usages numériques** des personnels et élus de la collectivité, via un plan de formation et de sensibilisation. L'évolution des pratiques engagée pourra s'appuyer sur le diagnostic et les préconisations d'usage comprises dans le rapport "La face cachée du numérique" de l'ADEME, 2018.
- Engager une démarche de mesure de l'impact carbone des usages numériques municipaux, puis, sur la base du diagnostic, engager une **stratégie de sobriété numérique** ;
- Faire une revue de l'application effective de la loi **contre l'obsolescence programmée** au sein de la collectivité, afin d'identifier les freins à sa bonne application, et proposer des remédiations en participant à la connaissance large de cette disposition.

### 2. Pour une collectivité socialement responsable vis à vis des nouvelles technologies

#### VEILLER A L'INCLUSION DE CHACUN.E

- Mettre en place un **grand plan municipal sur l'inclusion numérique du service public**, vis-à-vis des différents usagers, pour favoriser l'accès de toutes et tous au service public, en évaluant l'inclusivité des services en ligne (accompagnement des habitants en particulier des plus âgés, simplification des démarches vis-à-vis des acteurs) et les risques de renoncement aux droits ;
- Engager une étude d'impact *a priori* sur toute nouvelle numérisation des services de la collectivité ; dans le cadre de la politique d'évaluation des politiques municipales, évaluer l'impact *a posteriori* de la numérisation des services publics ;
- Ancrer le numérique dans une **dimension sociale responsable vis à vis des personnels administratifs** : engager une étude participative sur l'impact de la transition numérique de l'administration sur le bien-être au travail des personnels

#### AMELIORER L'ACCES AUX DONNEES PUBLIQUES... ET LA SECURITE

- Améliorer l'accès aux données (open data, efforts de pédagogie autour des données) ;
- Mettre les données disponibles à disposition de la politique citoyenne de Poitiers / Grand Poitiers, pour permettre aux habitants de mieux connaître leur ville, et mieux décider de son avenir. Développer les outils de type « civic tech » au service de notre projet démocratique.
- Mettre en place une **politique intercommunale de la donnée : quelle utilisation, quelle gouvernance pour les données des citoyens sur Grand Poitiers ?**

► **Faire de la commande publique un levier de développement local et de transition écologique**

Aujourd'hui, une collectivité qui souhaite être exemplaire se heurte à des contraintes juridiques, ou à des contraintes organisationnelles des marchés publics. Ainsi, lorsque les lots des marchés publics sont trop importants, ils excluent souvent les acteurs locaux (artisans, producteurs...).

Nos marchés publics évolueront, pour prioriser le recours à des acteurs locaux, et ainsi servir de levier au développement local.

1. Se doter d'une **politique d'achats publics responsables** en incluant, pour tout marché public, des conditions :
  - Sociales (respect des droits sociaux, clauses d'insertion),
  - Environnementales (impact écologique)
  - Locales, lorsque la loi le permet, sinon travailler sur l'allotissement (réduction de la taille de lots) pour mieux adapter les marchés aux réalités de l'offre.
2. Impulser une dynamique avec les autres collectivités et structures importantes de Grand Poitiers pour les impliquer dans une démarche de commande publique vertueuse (notamment : communication, formations mutualisées, facilités logistiques...)
3. Envisager de mettre en place des **groupements de commande** pour les communes de Grand Poitiers, pour différents biens et services (s'inspirer de l'exemple de St Brieux - Armor)
4. Développer la sous-traitance de services municipaux à des structures d'Insertion par l'Activité Economique ;
5. Créer **un espace de ressources facilitant l'accès des entreprises locales à la commande publique**, en leur permettant notamment d'avoir une visibilité sur les futurs achats de la commune.

► **Associer les équipes administratives au projet municipal**

Notre engagement : garantir la sécurité et la stabilité dont ont besoin les équipes administratives de Poitiers et Grand Poitiers, par un management bienveillant et en coopération. Accompagner le changement par une concertation systématique, et une formation appropriée pour toutes et tous.

Nous souhaitons également « faire équipe », autour de nos priorités partagées, entre élu.e.s et personnels administratifs. Le programme sera mis en place de manière concertée à travers une démarche participative et transversale afin d'en assurer une meilleure appropriation, enrichissement et réussite

1. **Notre engagement** : systématiquement associer les syndicats des personnels aux décisions qui les concernent ;
2. Structurer une politique salariale exemplaire vis-à-vis des animateurs d'ACM, de périscolaire, dans l'objectif de lutter contre la précarité de ces statuts.
3. Dans l'optique de favoriser la création de postes moins précaires pour les animateurs du périscolaire, expérimenter la création de postes « hybrides », permettant de mutualiser ces postes avec certaines fonctions comme la restauration collective, et d'assurer une occupation sur toute l'année.
4. Dès le début de notre mandat, former les équipes (élu.e.s, administratives) autour de nos priorités partagées, notamment :

**Solidarité :**

- L'accueil de tous les publics ;
- Techniques de médiation, en particulier à destination des agents de transports et acteurs professionnels en liens avec les publics les plus fragiles ;
- Prévention des discriminations liées aux croyances ;

### **Climat, écologie, Agriculture :**

- Connaissance des perspectives climatiques pour notre territoire (type «Train du Climat» autour des conclusions du rapport régional AcclimaTerra) - en partenariat avec Mendès-France ;
- Connaissance des enjeux liés à la biodiversité (autour par exemple des conclusions du rapport régional EcoBiose) - en partenariat avec Mendès-France;
- Enjeux du gaspillage alimentaire - en partenariat avec des associations régionales comme le CREPAQ

### **Fonctionnement participatif :**

- Approche de la sociocratie ; enjeux de la participation citoyenne ;
- Animer des réunions participatives (en interne de la collectivité) ;
- Construire et animer des processus de concertation, avec les habitant.e.s et acteurs du territoire.

### **Politique d'achats publics responsables.**

## **POUR UNE VIE ASSOCIATIVE RENFORCÉE**

### ► Garantir la transparence et l'équité

1. Garantir **l'indépendance de la vie associative vis-à-vis de la municipalité** - *ce n'est pas parce-qu'une association est subventionnée ou que des élus s'y engagent qu'elle perd sa liberté !*
  - Faire une Charte/retravailler la Charte existante pour **réaffirmer l'autonomie des associations vis-à-vis de la Mairie en début de mandat** ;
  - Rendre publics les mandats associatifs en cours et passés des élus à la municipalité ;
  - Garantir la transparence (open data) mais aussi la lisibilité des données publiques aux acteurs locaux et citoyens ;

### ► Simplifier et soutenir la vie associative

1. Pour des liens simplifiés et de confiance avec la municipalité :
  - **Simplifier** au maximum les dossiers, les interfaces, et ne pas systématiquement tout dématérialiser ;
  - S'engager à **apporter une réponse justifiée suite à toute demande de subvention reçue**,
  - S'engager à un **délaï maximum** de réponse - a minima, la subvention ne doit pas arriver après l'action ;
  - Privilégier les conventions pluriannuelles d'objectifs aux subventions sur projet, pour toutes les associations partenaires de long terme de la collectivité.
2. Soutenir les ressources humaines :
  - Encourager la **mutualisation des fonctions supports**, des postes de terrain pour les associations sportives, en partenariat notamment avec le Centre Régional des Groupements d'employeurs ;
  - Mettre de **l'ingénierie à disposition des associations** (personnels de la collectivité) par exemple pour le montage de dossiers européens ;
  - Co-financer des postes FONJEP.
3. Encourager les **groupements d'achat de matériel voire de services entre associations**
4. **Faciliter la vie des associations** par des moyens logistiques et techniques (mise à disposition de locaux, soutien à l'organisation d'événementiels...)

## **ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES**

Un préalable : Favoriser le renouvellement générationnel dans les structures associatives et au sein de la gouvernance de l'institution municipale

► Pour une politique municipale du Service Civique de qualité

1. Mettre en place une **Charte du Service Civique** (Poitiers, Grand Poitiers, associations soutenues par la collectivité) afin de protéger les jeunes sous ce type de contrats.
2. Mettre en oeuvre des programmes municipaux dédiés aux Service Civiques liés aux besoins locaux, en offrant un cadre d'éducation à la citoyenneté sécurisant et valorisant, et en encourageant leurs propres initiatives.

► L'engagement des jeunes comme levier de transition écologique

1. Accroître le soutien aux supports d'engagement des jeunes autour de thématiques écologiques en particulier le Service Civique :
  - Soutenir le Service Civique (nombre de missions, qualité) autour de l'**éducation nature environnement**, auprès des associations environnementales notamment ;
  - Mise en place de **grands programmes municipaux de Service Civique autour des mobilisations environnementales** (par exemple sur la valorisation des espaces naturels, de la biodiversité en ville, sur l'appropriation citoyenne de la science...);
2. Dans la lignée des Assises de la Jeunesse, proposer un **dialogue structuré entre la jeunesse / les organisations de jeunesse et Poitiers/Grand Poitiers, centré sur les questions de transition écologique** :
  - Proposer la pérennisation de ces Assises, avec une saisine annuelle sur un thème lié à l'écologie ;
  - Instaurer un **droit d'interpellation de la jeunesse** dans ce cadre vis à vis de la collectivité, sur le climat ou la biodiversité en particulier (via l'Assemblée citoyenne) : une question, un enjeu, automatiquement mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

► L'engagement des jeunes comme levier de mixité dans la ville

1. Se saisir de **la présence des étudiants comme un levier d'engagement et de lien social dans la ville**. En s'engageant, les étudiants découvrent leur ville, et s'y ancrent davantage !
  - Accompagner des engagements étudiants auprès des jeunes dans les quartiers où les étudiants du supérieur sont sous-représentés, pour favoriser la poursuite d'études ;
  - Impliquer les étudiants dans l'animation sur le territoire : par exemple, faciliter la mobilisation des étudiants dans les recrutements pour le périscolaire, via des actions de recrutement partenariales ;
  - Fonder cette politique sur un partenariat avec des associations comme l'AFEV (soutien politique, soutien financier via une convention pluriannuelle d'objectifs).
2. Relancer le financement de projets de type « KAPS » (créées par l'AFEV) : mise en place de **colocations à projet solidaire en mobilisant Ekidom**, qui favorisent la création de liens intergénérationnels, de liens entre le monde étudiant et les quartiers politique de la ville, et qui permettent la mise en oeuvre de projets dynamisant les quartiers.
3. Soutenir les programmes de Service Civique favorisant le **lien intergénérationnel** (par exemple, programme «Silver Geek» - voir priorité «Renforcer les solidarités»).

## OFFRIR UN DROIT À LA NATURE, AU QUOTIDIEN ET TOUT AU LONG DE LA VIE

L'érosion de la biodiversité nous menace de manière plus urgente encore que le changement climatique. A toutes les échelles, les faits sont là : en à peine 15 ans, un tiers des oiseaux ont disparu en France, et 44% des oiseaux nicheurs dans la Vienne.

L'importance de la biodiversité pour la santé de l'homme, pour sa qualité de vie quotidienne, et même pour son économie est pourtant prouvée. Notre déconnexion à la nature est en partie responsable de cette situation : trop d'habitants des zones urbaines ont perdu tout contact avec la nature, des sensations, tout comme des savoir-faire qui y sont liés. Le droit à la nature est une exigence de survie, et une condition de belle vie, à tous les âges.

**La nature peut pourtant trouver sa place en ville.** Les oiseaux, les papillons, les hérissons, peuvent y trouver aussi leur maison pour peu que le béton et le goudron soient réduits au profit de la végétation, et que les espaces de nature soient reconnectés entre eux. Se promener le long du Clain, retrouver l'odeur des plantes, s'éblouir du chant des martinets noirs un soir d'été... sont des éléments à part entière de la douceur de la vie poitevine.

Mais plus que ça : **l'augmentation des températures** printanières, estivales et automnales va aller crescendo, comme le confirment les climatologues du GIEC. Si elle reste minérale, notre ville sera donc un étouffoir, un sauna à ciel ouvert, qui ne nous protégera pas des canicules (surmortalité de 15 000 Français en 2003). **Végétaliser la ville est donc un impératif d'aujourd'hui, pour nous protéger demain.** Dans les espaces publics, au pied des immeubles, en bordure de voies routières et piétonnes... planter des arbres, des plantes, partout, est une urgence climatique et une belle façon d'humaniser tous les quartiers... grâce à la nature !

Enfin, nous croyons que **c'est dès l'enfance que doit être prise l'habitude et le goût du contact avec la nature.** Nos écoles, nos centres de loisirs, sont trop propres, trop « hors-sol » ! Laissons les enfants grimper aux arbres, se salir les mains dans la terre, élever des petites bêtes, et gageons que cette « éducation buissonnière » formera des citoyens conscients de l'importance de protéger la nature !

### METTRE L'ÉDUCATION NATURE AU CŒUR DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

En conciliant une ambition sociale du droit aux vacances pour tous, et une politique du «droit à la nature», **nous ferons de l'éducation nature environnement un projet éducatif local levier de la transition écologique.**

#### ► Pour des espaces éducatifs encourageant le lien avec la nature

1. Repenser l'aménagement des lieux éducatifs (écoles, centres de loisirs) et leurs alentours pour y intégrer plus de nature.
  - Végétaliser les cours d'école.
  - Conserver, réaménager des terrains naturels à proximité des écoles, pour permettre d'y aller facilement.

2. Développer le nombre de lieux d'éducation nature hors école sur Grand Poitiers :
  - Soutenir l'entretien ou de mise aux normes des lieux existants, à Poitiers et Grand Poitiers
  - **Faire du Bois de Saint-Pierre le lieu dédié à l'éducation nature sur Grand Poitiers.**
    - Assurer sa mise aux normes pour pouvoir accueillir des séjours avec hébergement ;
    - Mieux valoriser les ressources pédagogiques et naturelles existantes ; développer l'offre d'activités nature « immersives », notamment les classes découverte et séjours de vacances, avec des animateurs nature municipaux ou associatifs ;
    - Il sera articulé avec la « Maison de la nature » de Grand Poitiers (voir fiche « Espace Public »), qui incarnera la politique du territoire en faveur du droit à la nature et à la biodiversité.
    - Envisager sa transformation en CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Environnement)

► Pour des projets éducatifs encourageant le lien avec la nature

1. **Généraliser la mise à disposition de jardins potagers/poulaillers/compost dans les écoles** ou à proximité (partenariats à développer avec les jardins collectifs ou privés), et inscrire dans l'offre éducative périscolaire et extrascolaire des activités d'initiation à la cuisine pour les plus jeunes ;
2. **Former** l'ensemble des intervenants éducatifs à l'approche pédagogique des de l'éducation nature (démarche de type « Eduquer dehors ») ;
3. **Mobiliser les temps périscolaires / extra-scolaires pour développer les activités d'éducation nature.** Pour développer ces projets, s'appuyer sur les réseaux d'éducation nature environnement existants dans la Vienne et en Poitou-Charentes (adhérents du GRAINE, Vienne Nature, CPIE, GEREPI...). Inscrire notre action dans le réseau national Ecole Nature et Jeunesse au Plein Air.
4. Offrir à chaque enfant la possibilité de vivre des **expériences collectives (vacances, classes vertes) en contact avec la nature** (voir priorité « éducation ») ;
5. Embaucher un ou des **animateurs nature municipaux, mettre en réseau les animateurs nature des communes de Grand Poitiers.**

► Sensibiliser, à tous les âges de la vie, sur les enjeux liés au climat et à la biodiversité

1. Proposer un appel à projet dédié à l'appropriation es données de la science par les citoyens / lutte contre les fake news, notamment en mobilisant les structures de culture scientifique et technique ;
2. Faire des actions de sensibilisation communes avec les comités scientifiques régionaux AcclimaTerra (Climat) et Ecobiose (Biodiversité).

**PRENDRE EN COMPTE, DANS TOUTES LES POLITIQUES MUNICIPALES, LE RESPECT DU VIVANT ET NOTAMMENT DES ANIMAUX**

1. **Prendre en compte le bien-être animal dans toutes les politiques municipales**, notamment avec un.e élu.e délégué.e référent.e, et l'intégration de critères liés à :
  - L'espace public : mieux accueillir les animaux domestiques (et sauvages) dans la ville, et accompagner les habitant.e.s (propriétaires d'animaux ou non) dans leur relation à l'animal. Revoir les pratiques de régulation des espèces indésirables.
  - L'aménagement : œuvrer pour réduire les collisions (écoducs, réduction de la vitesse, etc.), favoriser le retour de la biodiversité ;
  - La commande publique : intégrer dans les éco-conditionnalités l'impact de nos achats sur les animaux en France ou dans les pays du monde où sont créés les produits et services achetés, et mettre en place des critères de sélection ;
  - L'éducation : proposer dans les temps scolaires et périscolaires des journées de sensibilisation aux

besoins élémentaires des animaux de compagnie (savoir décrypter leur comportement, etc.), et de découverte de la faune sauvage.

2. **Interdire les spectacles avec animaux sauvages sur le territoire de Poitiers** et initier une charte dans ce sens pour les communes de GP. Assurer la transition des parcs animaliers vers des parcs tournés vers la valorisation de la biodiversité.
3. **Réduire la consommation de produits animaux dans la restauration collective** (voir priorité « autonomie alimentaire »).

## REDONNER À LA NATURE SA PLACE DANS LES ESPACES ET TEMPS DE VIE DES POITEVINS

### ► Mieux faire connaître le patrimoine naturel local aux poitevins

1. **Mieux faire connaître les sites semi-naturels** au sein et autour de Poitiers et les ressources existantes : Parcs Naturels Urbains, outil « Trouver une balade dans Grand Poitiers », offre des associations environnementales, ...
2. Améliorer et diffuser plus largement une **carte des sites semi-naturels et des randonnées nature** au sein et autour de Poitiers ;
3. A l'échelle de Grand Poitiers, mettre en **lien les politiques de gestion des espaces naturels et les politiques du sport**, pour développer le sport nature ;
4. Finaliser et mieux valoriser les **véloroutes et voies vertes** : EV3 (véloroute européenne qui passe à Chauvigny, Bonnes, La Chapelle-Moulière et Jardres) et V94 (véloroute qui relie Poitiers à Chauvigny) et créer d'autres itinéraires vélo pour le tourisme sur le territoire.

### ► Pour une appropriation collective de la nature en ville

1. Offrir un plant / planter un arbre pour chaque naissance de poitevin.e !
2. Permettre la végétalisation des façades et des rues, en donnant à chaque habitant un **Permis de végétaliser** : encourager les initiatives des habitants et les impliquer dans la végétalisation, les inciter à se réapproprier leur espace de vie.
3. Permettre aux poitevins de **s'approprier les espaces verts** : aménager des espaces de baignade dans le Clain, mettre à disposition des barbecues en libre accès, offrir un boudrome couvert, aménager plus de bancs, de toilettes publics et de poubelles...
4. Soutenir le **développement de l'agriculture urbaine**, notamment dans les jardins familiaux, partagés et associatifs et dans les zones de jardins privés en bord de cours d'eau, en lien avec les associations. Soutenir et étendre les dynamiques de type « Incroyables comestibles ». Développer des jardins partagés notamment dans les quartiers les plus défavorisés en travaillant avec les bailleurs sociaux, via une politique d'Insertion par l'Activité Economique.

## ACCROÎTRE LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

### ► Rendre la ville et la qualité de vie des poitevins résiliente face aux aléas climatiques (végétalisation)

1. **Planter 10 000 arbres et arbustes favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux à Poitiers, et planter 200 000 arbres et arbustes sur Grand Poitiers.** En particulier : planter des arbres champêtres qui demandent peu d'entretien, avec suffisamment de terre aux pieds (non corsetés de béton), disséminés ou en bosquets, et de petites haies « citadines » le long des voies.
2. Aménager des « **oasis de fraîcheur** » dans les rues, les espaces publics, les écoles, à proximité de chaque

habitant.

3. Permettre l'enherbement des zones pavées, végétaliser partiellement les trottoirs par la création de « stries enherbées » dans l'asphalte. Végétaliser horizontalement et verticalement les bâtiments, notamment les bâtiments publics : parkings enherbés, murs végétaux de plantes grimpantes, toits végétalisés... en associant, par des partenariats « murs verts », les propriétaires publics et privés.
4. Dans les projets d'aménagement, créer des **voies vertes ou coulées vertes** pour faciliter les déplacements au sein d'un quartier et entre quartiers par les mobilités douces et favoriser la Trame verte et bleue (pour la végétalisation et la biodiversité).

► **Aller plus loin dans l'adaptation des pratiques de gestion des espaces verts aux enjeux écologiques**

1. **Lutter contre l'imperméabilisation des sols.** Dans tous les projets d'aménagement (voirie, espaces verts...), utiliser des matériaux perméables.
2. Aller plus loin dans la **gestion différenciée des espaces naturels municipaux**. Par exemple : aménager des abris pour la petite faune (en partenariat aussi avec les écoles), préserver les zones de reproduction/dortoirs et respecter la saisonnalité (reproduction...) pour les travaux d'entretien ; adapter la gestion des espaces pour favoriser cette faune sauvage.

► **Intégrer la biodiversité dans l'urbanisme**

1. Voir priorité « urbanisme ».



# Poitiers Collectif, qu'est-ce que c'est ?



Une démarche citoyenne inédite à l'échelle d'une ville comme Poitiers.

Lancé au printemps 2018, notre projet se construit autour de valeurs d'ouverture, de démocratie, et de participation citoyenne.

**Notre programme** : faire de Poitiers une ville plus écologique, plus démocratique, plus solidaire, qui tire sa richesse de tous ses habitants, tous ses quartiers.

**Notre ambition** : reprendre la main sur l'avenir de notre territoire, par un renouvellement profond des pratiques démocratiques et des générations politiques.

**Notre dynamique participative** : des réunions plénières publiques deux fois par mois, et des groupes de travail ouverts à tous les habitants.

Et si vous les rejoigniez ?

**Léonore Moncond'huy,**  
Tête de liste



Les mercredis - 14h / 18h



44 place Charles VII - 86 000 Poitiers  
Accueil du public au local de Poitiers Collectif  
contact@poitierscollectif.fr



➔ [poitierscollectif.fr](http://poitierscollectif.fr)

